


BIBLIOTECA NAZIONALE
VITTORIO EMANUELE
6
2 A
58

LA POLITESSE DE LA LANGUE FRANCOISE POVR PARLER PVREMANT, ET ECRIRE NETTEMANT.

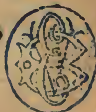
Par Noel François Predicateur du Roy.

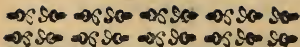
III. Edition.





A BRVXELLES,
Chez BALTHASAR VIVIEN, au Bon Pasteur. 1663.



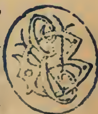


L'ENTREE

AV CVRIEVS

de la langue Françoise.

LA parole, fille puinaye de la raiſon, eſt ſans doute le plus vi-ſible caractere qui diſtingue les Hōmes d'avec les Bétes. Mais parler avec pureté & beauté, c'eſt ce qui fait *la differance* des Sages & des Ignorans, des Honnétes Gens & du Vulgaire. L'excellance de cete perfexion ſi rare, ſe peut juger par la difficulté qu'il y a de l'acquerir : & cete diffi-



té par le peu de Personnes, qui arrivent au haut point de l'Eloquence. On ne peut nier toutefois que ce ne soit un bien tres-éminant, puî-qu'il n'y a personne qui méme par un instinct de la Nature humaine, n'en souhaite la possession : & que tous les Hommes poussez d'un sentimant general, ont de l'estime & de la reverance pour Ceus qui sont avantagez de quelqu'vne de ses parties. L'Antiquité a bien ozé en faire des Dieus. Témoin le Mercure de la Theologie fabuleuze. Et l'Hercule Gaulois, que nos Ancétres depeignoient
com-

comme un Orphée; tirant les Peuples aprés luy avec des chainons d'or, qui les lioient à ſa langue. L'Hiſtoire Apoſtolique ne dépeint-elle pas les Lycaoniens, qui ravis de la celeſte Eloquence de S. Paul, & le prenant pour un Dieu, veulent à toute force luy preſanter des Sacrifices.

C'EST ce qui m'a fait autrefois remarquer, que *trois qualitez* plus éclatantes ont toûjours eſté les fondemans du credit, de l'autorité, & de la reputation; la Puiſſance, la Sçiance, & l'Eloquence. Ce ſont peut-eſtre les trois Graces, qui s'embraſſent les

vnes les autres. Mais ſi étroittemant, que leur vnion s'eſtant randuë indiſſoluble, elles ſont auſsi inſeparables. On voit de vray, que comme ſi elles dépandoient d'une méme deſtinée ; elles ont ordinairemant méme naiſſance, mémes progrés, & méme decadance.

Dans les ſiecles paſſez l'Empire des Grecs & des Romains fait aſſez connoitre, qu'il eſt bien malaizé de reſoudre ſi leur Grandeur doit davantage à la Puiſſance, qu'à la Sçiance ou à l'Eloquance de ces Peuples qui ont eſté les maîtres de l'Vnivers.

En-

Encore aujourd'huy, nôtre Monarchie Françoiſe eſt vn illuſtre témoignage que ces grandes perfeċtions marchent à peu prés d'un méme pas, dans l'établiſſemant & dans la conduite des Etats. Iûque-là, que comme dans la nature des lors que le Soleil a atteint le plus haut point de ſon élevation, il commance à s'abaiſſer vers ſon couchant : de méme quand ces trois choſes ſont arrivées à leur dernier periode, elles s'affoibliſſent à mezure que la Grandeur de l'Etat avec lequel elles floriſſoient, ſamble pancher à ſa ruine.

La raiſon en peut eſtre priſe de l'extréme difficulté qu'il y a de treuver le milieu de toutes choſes, ou à s'y arréter quand on l'a treuvé. Ce qui eſt vray particulieremant, en la perfexion de nôtre Langue Françoiſe. Car tout ainſi que la parole de l'Homme fuyarde & changeante, ne peut eſtre repreſantée par les traits d'aucun pinceau : de méme le bien-dire ne ſçauroit eſtre dépeint de ſes couleurs plus natureles, ny enfermé tout entier dans le détroit des regles & des preceptes.

Cete verité neanmoins

ne doit pas empécher quiconque fait profeſſion d'eſtre honnéte Homme, d'étudier à faire l'expreſſion de ſes penſées avec toutes les beautez du Langage, qui le peuvent randre recommandable. Sa perfexion la plus achevée, au jugemant de tous les Sages, c'eſt de ne pecher par *aucun excés*. La negligence, & l'affeterie ſont égalemant vicieuzes en cét endroit.

Ce qui eſt rude & groſſier, choque les oreilles: les trop grandes delicateſſes, ſont inſipides: & les ſubtilitez trop raffinées, s'évanouiſſent en fumée. La

pa-

parole, qui ſert de truchemant à la verité, & aus plus belles productions de l'Eſprit humain; ne doit pas eſtre habillée ny comme les gueuzes, ny comme les débauchées. C'eſt une illuſtre Princeſſe, qui veut eſtre parée ſelon les lois de la bienſeance, & marcher toûjours avec honneur. En matiere de diſcours, faire ſon principal des *mots choiſis & à la mode*, c'eſt un foible amuzemant. Il eſt de cete politeſſe, comme du verre: le plus luiſant, eſt le plus frâile. Et les épées brillantes, & dorées; ne ſont pas toû-

jours celles qui ont la meilleure pointe, ny le meilleur tranchant.

Pour moy, je veus bien que l'on parle avec proprieté, pureté, & élegance; ſoit dans le public, ſoit dans la converſation. Mais certainemant toute la grace & l'efficace d'un diſcours ſe pert, ſi l'art paroit plus que la nature: & ſi au prejudice d'une naïve liberté, l'on parle toûjours avec ſcrupule & contrainte. Il n'y a rien, diſoit vn Ancien, qui ſente plus mal que Celuy qui eſt toûjours rampli de parfums. Les paroles au fonds ne ſont inſtituées, que pour

ſervir aus panſées. Et c'eſt vne étrange injuſtice, de randre les meditations de l'Eſprit, eſclaves d'une choſe ſi foible comme eſt le langage ; puî-que la bonté, principalemant en cét endroit, doit eſtre preferée à la beauté.

Afin de ne pas s'égarer dans vne route ſi difficile, je croys qu'on doit ſe laiſſer conduire à *trois choſes* ; qui comprennent tous les preceptes, que l'on peut donner ſur ce ſujet.

La premiere, c'eſt la *Raiſon* ; qui ſuivant les lois de la Grammaire, de la Dialectique, & de la Rhetorique: preſcrit certaines

re-

regles dans le diſcours, dont il ne faut pas aizemant ſe départir.

La ſeconde, c'eſt *l'Vzage*, qui ſamble eſtre le Roy ou le Tyran tant de la parole, que de l'Ecriture.

La troiziéme, c'eſt *l'Analogie*; que nôtre Langue Françoiſe, par example, peut avoir avec les Etrangeres. J'entans celles d'où elle tire ſon origine, comme la Greque & la Latine: & celles qui luy ſont voiſines, comme l'Eſpagnole & l'Italienne.

Cepandant il arrive que la Raiſon n'eſt pas toûjours ou connüe, ou ſuivie. Que l'Uzage n'eſt pas moins

moins douteus & incertain, qu'inconſtant & bizarre. Et que les autres Langues ſe treuvent ſouvant dans les mémes peines que la nôtre. De ſorte que nos Voizins eſtant d'ordinaire auſſi malades que nous, nous ne pouvons en attandre un entier remede. En effet, quoy qu'on en diſe, je ne voys aucune Langue, qui n'abandonne ſouvant la Raiſon. Je n'en voys point, qui méme ce ſamble à deſſein, ne renonce quelque-fois à ſes preceptes, autorizant l'Vzage au pejudice de la doctrine : & qui ne faſſe paſſer des pechez pour

des

des vertus, & des monſtres pour des miracles. Il n'y a point de Nation qui parlant ou écrivant, ait pû jûqu' icy éviter toutes les équivoques: ny prononcer entieremant les paroles comme elle les écrit, ou les écrire tout ainſi qu'elle les prononce.

Je n'entreprans pas de porter la lumiere dans ces ſombres obſcuritez. Je propoze ſeulemant, qu'à mon avis, la plus juſte regle; c'eſt de faire *un tempe-rammant* de la Raiſon, de l'Vzage, & de cete Analogie de nôtre Langue avec les autres. Et cela prenant ce qui eſt en tous les

les trois de plus pur & de plus approchant du milieu, que l'on dit estre le siege de la vertu; avec ce qui est plus conforme aus bons sens, plus facile à la Langue, plus agreable à l'Oreille. En vn mot, ce qui enrichît davantage nôtre Langue:& qui a plus de rapport avec sa douce naïveté, & avec sa genereuze liberté. Car le François sans doute, doit estre franc en toutes choses.

Ces deus Traittez, marquez en mon titre; peuvent, si je ne me trompe, estre utiles à un si louable dessein.

Le premier recueille la fleur

fleur de ces belles, delicates & tres-ſubtiles REMARQVES ſur la Langue Françoiſe ; qui ont paru ſous la Preſſe, il y a de-ja plus de dis ans. Cet ouvrage eſt ſi brillant & ſi plein de lumieres , que l'Auteur n'y peut càcher ſon nom, ny ſon merite. S'il donne tout l'empire de la Parole & de l'Ecriture à l'Vzage , il proteſte luy-méme qu'il entand parler du legitime. Si ſes regles ſont rigoureuzes, c'eſt qu'il prefere le ſcrupule à la licence. Si luyméme eſt moindre que ſes preceptes, il nous avertît avec l'Evangile ; qu'il faut s'at-

s'attacher à ce qu'il enseigne, non pas à ce qu'il pratique. Enfin si ces delicatesses & ces raffinemans samblent former l'idée d'vn Langage si épuré & si sublime, que c'est vne trop grande contrainte de s'y assujetir, ou vne derniere folie d'y pretandre; ce n'est pas pourtant qu'il nous dépeigne la Republique de Platon, le Cyrus de Xenophon, le Sage de Seneque, ny l'Orateur de Ciceron. Mais c'est que comme les habiles Archers, il vise & prand sa mire vn peu plus haut, afin de donner droit dans le blanc. Ou bien à l'example

de

de l'induſtrieus Iardinier, il plye & ranverſe l'arbriſſeau de l'autre côté, pour le redreſſer dans le juſte milieu.

Ie n'ay donc fait que cueillir ces belles, & judicieuſes Remarques. Ie n'ay fait que les développer des raiſonnemans & des examples, qui en déroboient ſouvant la veuë & le profit. Si j'ay ajouté quelque choſe, ç'a eſté ſeulemant de les reduire en *ordre Alphabetique*. Ce que j'ay fait pour l'utilité de tous Ceus qui ſont curieus d'aprandre à bien parler, & à bien écrire vne Langue ſi achevée comme

eſt

eſt maintenant la nôtre.

Mais il eſt arrivé en ces curieuſes Obſervations, comme en tous les Oüvrages principalemant de cete nature, qu'elles ne ſont pas toutes de pareille valeur : & que l'Vzage qu'elles s'efforçent d'établir n'eſt pas ſi clair ny ſi certain, qu'il ne ſoit diſputé & contredit. C'eſt ce qui m'a obligé d'ajoûter le correctif, pour empécher nommemant les Ieunes Eſprits, de ſe laiſſer tromper par les beautez apparantes & par le voiſinage de la vertu.

Je mets donc premieremant *les Remarques*, c'eſt à dire

dire le ſentimant de C. F. D. V. qui les a ou invantées, ou recueillies. Lors que quelqu'vne de ces Remarques eſt contredite, par le judicieus & ſçavant Auteur des QUATRE LETTRES écrites ſur ce ſujet ; je fais ſuivre *la Cenſure*, avec un aſteriſque * ; qui donne à entandre que l'on ne tombe pas d'accord ou de la regle, ou de l'vzage. Ce que j'ay recueilli des Eclairciſſemans de nôtre Langue par le dernier de nos Hiſtoriens François, eſt marqué par vn paragrafe, §. Cete autre note †, marque que l'on doute ſi abſolumant il s'en

faut tenir à la remarque, & à l'vzage qu'elle produît. Car l'on ne confesse pas que l'Vzage, comme l'on l'allegue, ne soit jamais douteus: & méme l'on ne veut pas, & peut-estre l'on ne doit pas s'y laisser toûjours emporter. Par ce que si on eût toûjours pris l'Vzage, quoy que bon & clair, pour loy inviolable, sans y ozer rien ajoûter, diminuër, ny changer; nous n'aurions à presant ny tous ces rares Ouvrages, que nôtre Siecle produît tous les jours: ny méme ces belles *Remarques*, qui s'écartent si souvant de l'Vzage autantique d'A-

Amiot, de Coëffeteau,
e Malherbe, méme des
us fameus Ecrivains de
ôtre Siecle. Et ce qui
mble eſtre de grãd pois,
ne ſeroit plus permis à
erſonne, de rechercher
s moyens d'enrichir, ou
'embellir nôtre Langue
rançoiſe.

Le ſecond Diſcours ſur
es difficultez de l'*Orto-
raphe* Françoiſe, eſt ap-
ouyé ſur des raiſons que
'on peut auſſi peu comba-
re dans la theorie, que
quelques-uns en treuvent
la pratique malaizée.
C'eſt à vous, Lecteur,
à en juger & à prandre tel
parti qu'il vous plaira;
pre-

preferant toûjours la raison à l'abus, & les bonnes choſes aus belles paroles.





RECUEIL
ALPHABETIQUE
DES REMARQUES SUR
La Langue Françoise.

A

L'On doit dire, il a *de* l'esprit & *du* cœur: non pas il a esprit, & cœur.

A ce que pour *afin que*, n'est pas vn bon mot.

Il faut dire, cela convient *à l'vn & à l'autre*, non pas à l'vn & l'autre. De méme je l'ay fait pour *l'vn & pour l'autre*, non pas pour l'vn & l'autre.

On fait *croire* les choses veritables, on fait *accroire* celles qui sont fausses.

A L'on dit s'acquiter *envers* les Grans, & non pas s'acquiter *aus* Grans.

Accueil ou accuellir, ſe dit plutôt en bonne qu'en mauvaiſe part ; *il a eſté accueilli favorablemant*.

Aimer mieus, & l'infinitif qui le ſuit demande le *de* aprés *que* ; quand le *que* eſt éloigné de l'infinitif. Ex. Antoine aimoit mieus *ſe randre* comme bourreau de la paſſion d'Auguſte, *que de* s'allier avec luy. Si le *que* n'eſt point éloigné, & que le dernier infinitif finiſſe le ſens, on ne met point *de*. Ex. I'aime mieus mourir, *que* changer.

Les adjectifs qui ont deus terminaizons, en *el*, & en *eau*, ne prennent la premiere en *el*; que devant les ſubſtantifs, qui commancent par une voyele ; vn

vn *bel* homme : mais on ne dit pas *nouvel* au lieu de *nouveau* à *la Cour. Beau en tout temps.* non pas *bel.*

Vn Adjectif avec deus ſubſtantifs de genre differant, s'accorde avec le dernier; j'ay le cœur & la bouche *ouverte*, & non pas ouvert, pour vos loüanges. Que ſi ces deus ſubſtantifs n'étans ny ſynonimes, ny approchans, regiſſent un verbe au pluriel; l'adjectif qui ſera auſſi au pluriel, doit s'accorder en genre avec le ſubſtantif maſculin. Example : *Le Mary & la famme ſont importuns*, non pas *importune : Le temps & la peine, ſont bien employez.*

Il y a certains adjectifs, que l'on met toûjours devant les ſubſtantifs. Comme les adjectifs numeraus. *La premiere place, la ſeconde fois*, &c. Il y en

a aussi quelques autres, comme, bon, beau, mauvais, grand, petit, &c. Car on ne dit pas vn homme bon. Les adjectifs de Couleur, se mettent aprés; vn chapeau noir, vne robbe blanche. Aus autres, il faut consulter l'oreille.

A qui mieus mieus, pour dire, à l'envi, c'est une locution vieille.

Un homme est percé d'vne épée *au travers du corps*, se dit mieus qu'*à travers le corps*. *A travers* du corps, & *au travers* le corps, ne valent rien.

Auparavant, est toûjours adverbe. Comme, il me presse de tele chose, mais il y faut songer auparavant. N'estant jamais proposition, on ne doit pas
† dire; il est venu auparavant moy, mais *devant* moy. De sorte qu'auparavant que, pour

devant que, ou avant que, A n'eſt pas du bel vſage.

Aucunefois, eſt encore en vzage.

Au ſurplus, *& au demeurant*, pour dire au reſte, ſont condamnez par la Remarque. La Cenſure l'apreuve, auſſi bien que *d'abondant*, *par ſus tout*. Et ces locutions, *avoir recours*, & aller *à l'encontre de quelqu'vn*. *

Aprés devant vn infinitif, pour denoter vne action preſente & continué, eſt du ſtyle bas; je ſuis *aprés à les achever*. Quelques-vns aſſeurent qu'on s'en peut ſervir devant les ſubſtantifs, il eſt aprés ſon ouvrage. §

Ie vous le diray *mais plutôt* je me veus aſſoir; il faut dire, mais *auparavant* je me veus aſſoir.

On ne dit plus, par aprés, ny

A ny en aprés : mais *aprés*, ſimplemant.

Autant, quand il eſt comparatif, demande *que* aprés luy, non pas, comme. Ex. Vous me devez autant d'honneur qu'eus, non pas comme eus.

A moins que de faire cela ; non pas à moins de faire, ou à moins que faire cela.

La Remarque ne veut pas dire *à preſent*, pour à cette heure, ou maintenant. La Cenſure accuſe cela de trop grande delicateſſe.

* La Remarque fait paſſer pour barbares *ſi que*, & *de mode que* : & ne veut pas que *de façon que*, & *de maniere que*, ſoient elegans ; mais *ſi bien que*, *de ſorte que*, *telemant que*. La Cenſure n'en tombe pas d'accord.

Dans les adverbes qui ſe forment des Adjectifs feminins

nins, ou l'*e* final eſt precedé d'vne voyele : on change l'*e* en *mant*, avec vn accent circonflexe ſur cete voyele. Comme éperdûmant, ingenûmant : non pas éperduëmant, ingenuëmant. Que ſi devant l'*e* il n'y a point d'autre voyele, on ne change rien : comme civilemant, curieuſemant.

Si l'Adjectif eſt du genre commun, il ne faut qu'ajoûter *mant*, bruſquemant, fixemant. Et alors l'*e* eſt *bref & ouvert*, quoy que l'uzage en allonge quelques vns; comme expreſſémant, communémant, commodémant, extremémant, conformémant.

Des adjectifs feminins en *ante*, ou en *ente*, on fait des adverbes en changeant ces trois lettres *nte* en *m*, & ajoûtant

A tant *mant*; comme de *puissant* se fait *puissammant*, & non pas puissentemant.

Les adverbes Latins terminez en *anter*, (selon la nouvelle Censure) se prononcent en *ammant*, & non pas en emant. Example, precipitammant, constammant, abondammant; du Latin *præcipitanter*, *constanter*, *abondanter*.

L'*Adverbe*, veut toûjours estre *proche du* verbe. I'ay esté préque, ou j'ay préque esté à cent lieués: non pas j'ay esté, il y a vn mois, préque à cent lieués. Neanmoins les adverbes *jamais*, *souvant*, *&* *toûjours* ont quelquefois bonne grace, au commencemant de la periode. La Censure treuve quelquefois de la beauté en ces transpositions, pour la varieté du style.

L'on

L'on dit fort bien *s'allier* avec A
quelqu'vn, & s'allier à quel
qu'vn.

Afin ſe met en vne méme periode, avec deus conſtructions differantes. Comme afin de faire voir mon innocance, & que l'impoſture ne triomfe pas, &c. Vouloir qu'on ajoûte neceſſairemant, *& empécher* que l'impoſture, &c. c'eſt vn ſcrupule.

Il faut écrire & prononcer *acheter*, & non pas ajetter.

On écrit & on prononce, *agrémant*.

Il ne faut pas affecter de faire des *alluſions* dans les mots. Elles ſont neanmoins quelquefois agreables, quand elles ne paroiſſent pas recherchés.

A méme, pour dire, en méme †
temps, ou à méme temps, n'eſt pas bien dit.

A Ils arriverent, & aprés ils ſortirent; & non pas *en aprés*, ny par aprés.

On dit *alte* ſans *h*. Et on dit *la hampe* d'vne halebarde, & non pas hante.

La pureté ne peut ſouffrir ny *ambitioner*, ny occaſioner, non plus que pretexter. Paſſionné, intentionné, mentionné, conditionné, ſont fort bons; auſſi bien que ſe paſſionner, au neutre paſſif: mais on ne dit jamais à l'actif paſſionner pour deſirer, ny mantionner, &c.

Amour eſt maſculin quand il ſignifie Cupidon, & quand on parle de l'amour de Dieu: hors de là il eſt maſculin, & feminin.

On prononce *Aouſt*, comme le monoſyllabe Ouſt, & non pas A-ouſt. De méme *aider*, n'a que deus ſyllabes.

Apa-

Apareiller, qui signifie se preparer à faire voile, & à se mettre en mer, étant toûjours neutre; on ne doit pas dire s'appareiller, ny appareiller vn vaisseau.

Approcher regît l'accusatif pour les personnes, mais c'est en vn sens figuré. Ex. Il approche la personne du Roy, c'est à dire, il est en faveur & consideration auprés du Roy. Dans sa propre signification, qui designe le mouvement corporel on doit dire, approchez-vous de moy, il s'est approché du Roy. De méme pour les choses, il s'est approché de la ville.

On dit fort bien *l'vn & l'autre a fait*, & l'vn & l'autre *ont fait*: de méme, ny l'vn ny l'autre ne vaut, ou ne valent rien.

Il avoit *apris*, pour dire, il avoit accoûtumé, n'est pas bon,

✠ La Remarque prefere le † *franc-arbitre* au libre, ou liberal arbitre.

L'*Ar-en-Ciel*, s'écrit en trois mots ſeparez. Et on dit les Arc-en-ciel.

Il faut dire, & écrire *Arcenal* au ſingulier : & non pas arcenac, *Arcenaus* au pluriel.

L'on écrit, & on prononce *Arrét*, & non pas Arét.

On dit *arrozer* les champs, non pas arrouzer.

† Pierre commança *à avoir*, & non pas d'avoir.

Nôtre Langue ſe plait fort, à la repetition des *Articles*. C'eſt pourquoy elle eſt toûjours neceſſaire au nominatif, & à l'accuſatif; quand il y a deus ſubſtantifs joints enſamble, par la conjonction *&*. Comme les faveurs & les graces ſont ſi grandes, non pas les faveurs & gra-

graces sont &c. A plus forte A raison quand les deus substantifs sont de *genre differant*; comme le mal-heur, & la misere m'accablent. Ou quand l'vn commance par vne *voyele*, l'autre par vno *consone*; comme au Midy, & à l'orient. Le méme s'observe pour le genitif, & pour l'ablatif.

Autrefois on n'estoit pas si rigoureus dans le genitif, ny dans le datif, principalemant, lors que les deus substantifs estoient *sinonimes*. Comme, je me sens fort obligé à la generosité & magnanimité d'vn tel. La repetition neanmoins de ces articles est tres élegante.

Les *adjectifs* suivent les mémes regles. C'est le plus vaillant, & le plus sage. C'est le plus fort, & le plus robuste. Le nouveau Censeur des Remarques, §

don-

donne cete regle universele pour les supressions ; que les substantifs, pris simplemant & absolumant, doivent estre employez sans articles avec le verbe *avoir*, quand il signifie posseder. Ex. Il a esprit, cœur, jugemant, nez, bouche, oreilles, or, argent, &c.

L'on observe la méme chose pour les verbes ; où selon les occurances, il faut laisser ou repeter les articles & les prepositions ainsi qu'aus noms. Neanmoins en cela, & en tout le reste, il faut éviter la contrainte : & preferer la naïveté d'vne expression naturele, aus afeteries trop étudiées.

En vôtre absance *& de* Madame vôtre mere, quelques-vns condamnent cete façon de parler : & veulent que l'on dise, en vôtre absance, *& en*

celle

celle de, &c. La Remarque conseille de les éviter toutes deus, autant qu'on peut. A *

Il faut dire *assieger*, non pas sieger vne place.

Assoir un jugemant, pour établir, ne se doit dire qu'à l'infinitif. Ie n'ay *fait* aucun jugemant, non pas je n'ay assis aucun jugemant.

S'attaquer à quelqu'un, est bien plus élegant qu'attaquer quelqu'vn. Et souvant vne fraze est d'autant meilleure, que *l'vzage* l'emporte sur la regle.

Il faut dire à l'infinitif *devant que de*, ou *avant que de* mourir: non pas devant que, ou avant, ny premier que mourir.

Il ne faut jamais dire, *avecques*; mais avec, ou avecque, selon la rancontre des mots qui suivent.

A L'on dit bien vn mal d'"*avanture*, mais de faire de ces avantures les adverbes, pour signifier d'*avanture*, au lieu de peut-estre; ce sont des frazes, qui
* ne sont plus guere en vzage. Elles plaisent encore à la Censure.

Avoiziner, n'est pas en vzage dans la Proze.

La Remarque ne veut pas dire on *avise*, mais on apperçeoit quelqu'vn sur le chemin.
* La Censure y contredit.

La troiziéme personne de l'Optatif & du Subjonctif du verbe *avoir*, fait *ait*, & non pas aye. Ie prie Dieu que *j'aye*, en la premiere personne: & qu'il *ait*, non pas qu'il *aye* bon succés.

Aprés *aussi*, on met elegamment *que*, & non pas comme. Ex. Aussi rude ennemi que parfait ami, non pas comme.

Avoir

Avoir regit toûjours le ge- A
nitif, dans les frazes indefi-
nies; *j'ay de la peine*: l'accu-
ſatif dans les definies, *j'ay vn
livre.*

Eu eſt d'vne ſyllabe.

Le bien *d'autruy* eſt fort bien dit, & il ne faut jamais dire, le bien des autres; ſi ce n'eſt par relation aus perſonnes, dont il a des-ja eſté parlé. Example. Il ne faut pas ravir le bien des vns, pour le donner aus autres; pour le donner *à autruy*, ſeroit mal parlé. Encore plus mal de dire, je ne veus rien de *l'autruy*: au lieu de dire, je ne veus rien du bien d'autruy.

B.

LA Remarque ôte l'vzage de *bailler*, ſi ce n'eſt en certains endroits, comme bailler

B à ferme. La Cenſure dit qu'il
* eſt neceſſaire, pour diverſifier.
§ Donner c'eſt propremant transferer à vne perſonne volontairemant la proprieté, avec la poſſeſſion de quelque choſe.

Banqueter vaut encore moins que banquet, qui n'eſt quaſi plus en uzage que dans les choſes ſacrées; le banquet de l'Agneau, & des Eleus: *Feſtin*, ſe dit mieus de tout le reſte.
§ Quelques-vns mettent cete differance entre ces mots, que feſtin peut eſtre avec débauche, & excés: banquet eſt toûjours avec moderation.

La Remarque ne veut pas que *beaucoup* employé pour *pluſieurs* ſoit jamais mis ſeul. *Il donne à beaucoup*, il faut ajoûter *de perſonnes*. Quand *beaucoup eſt adverbe*, & mis aprés l'adjectif; il faut touſiours mettre

de

de auparavant. Ie ſuis plus diligent de beaucoup, que vous. Si beaucoup eſt *devant l'adjectif*, le *de* n'eſt pas neceſſaire; vôtre eſprit eſt beaucoup plus grand que le mien. La Cenſure ne tombe pas d'accord de toutes ces ſubtilitez.

Benit, s'attribuë plus ordinairemant aus choſes ſacrées. *Beni*, aus autres choſes.

L'on écrit *berlan*, quelques-vns neanmoins écrivent comme tous paononcent *brelan*: mais on écrit & on dit *Brelandier*, & non pas Berlandier.

Le *bétail* ſe dit mieus que le beſtial.

Bien, ne ſe doit pas mettre au commancemant d'vne periode. *Bien eſt-il vray*, eſt la ſeule fraze où l'on le peut emploier, à cauſe qu'il a beaucoup de force & de grace en cet endroit.

Quand

B Quand on a commancé vne periode par vne de ces conjonctions, *Bien que*, *quoy que*, *encore que*, il ne faut pas mettre l'autre dans le second mambre de la méme periode. Example. Bien que l'experiance nous fasse voir tous les jours, que la vertu est persecutée, & que les Gens de bien, &c. Et non
* pas quoy que. La Censure juge cete repetition, de quoy que, necessaire, & y treuve vne grace particuliere.

On dit *Bien faiteur*, & mal-
† faiteur, & non pas bien facteur & mal facteur.

Bizare l'emporte sur bigeare, par la force de l'vzage, plutôt que par la raizon.

La Remarque ne veut pas se
† servir de *bon-heurs* au pluriel, quoy qu'elle avoue qu'il soit bon en certains endroits.

Il

Il y a quelque chose dans ce Livre, qui *est bon*, ou *bonne*; tous deus sont bien dits; selon les endroits où ils sont placez; mais le premier samble le meilleur. Le nouveau Censeur asseure que si l'on considere *quelque chose* comme deus termes separez & au sens qu'on pourroit dire *une chose*, certaine chose, il faut construire chose avec vn adjectif feminin. Example. Il y a quelque chose en ce Livre, qui merite d'estre leuë. B * §

Burtau, non pas burreau.

C

ON dit à la Cour les jours *Caniculaires*, non pas Caniculiers. C

Il ne faut plus dire, ce n'est chose glorieuze, mais *ce n'est*

pas

C *pas vne chose glorieuze.*

L'on ne dit pas, il n'y a point de loy qui nous enseigne que c'est que l'ingratitude: mais *ce que c'est* que l'ingratitude. Le § nouveau Censeur prefere à cete façon de parler, celle-cy. Il n'y a point de loy qui nous apprenne *qu'est ce* que l'ingratitude.

On dit il est venu *dans ce* Royaume, sans ajoûter *icy*. Ce qui toutefois seroit meilleur, qu'en ce Royaume-cy.

Apres avoir fini vne periode, on ne doit pas commancer celle qui suit, & qui n'a rien de commun avec la premiere; par le pronom relatif, celuy ou celle. Par example: Aprés avoir fini vne periode par *joye*, on ne doit pas commancer l'autre par ces mots; Celle que j'ay receuë d'une tele chose. On le peut

peut neanmoins, ſi ces relatifs ſe raportent à des choſes materieles. Comme ſi je finis ainſi : pour payer le cabinet que j'ay acheté : je puis commancer, Celuy qu'un tel vous donna. §
Le nouveau cenſeur dit, que ce n'eſt pas la diverſité des ſujets, qui rand l'uzage de ces relatifs bon ou mauvais. Mais il eſt bon lors que le relatif ſe raporte au principal ſujet. de la periode précedante, il eſt mauvais s'il ne ſe raporte qu'à quelque circonſtance. Example. Vôtre Couzin vous randra les ſommes d'argent, que vous avez fournies pour ſon procés. Celuy que j'ay contre vn tel, &c. proces n'eſtant pas le principal ſujet, *Celuy* ſe treuve mal placé. Mais on écriroit fort bien, ſi au lieu de cela on diſoit ; *celles* que je luy ay pré-

C tées à méme effet me seront bien-tôt payées, &c. parce que *celles* se rapporteroit à sommes, qui est le principal sujet de la periode.

Les plus grans Capitaines de l'Antiquité, *ce furent* Cezar, Pompée, Alexandre, &c. est mieus dit, que *furent*, & que *ce fut*. La Censure prefere, * *furent* en cét endroit.

Ce au commancemant de la periode, se dit encore au méme sens. Ce furent les Romains qui domterent, &c. Avec le verbe substantif, on dit; l'affaire la plus fâcheuze que j'aye *ce sont* les contes d'vn tel.

Cete construction n'est pas bonne, il s'est brûlé *&* *tous Ceus* qui étoient auprés de luy. Il vaut mieus vzer de repetition, & dire, il s'est brûlé, & a brûlé tous ceus qui, &c.

Il

Il faut dire *Celuy-cy*, non pas *cetuycy*.

Cependant est toûjours adverbe ; pandant ne l'est jamais mais tantôt conjonction, tantôt proposition. C'est pourquoy on doit dire, *pendant que je me dispose*, non pas *cependant que*.

On *cesse* les pleurs, en actif, & aussi au neutre, on fait cesser le mal.

Il recompanse c*eus de ses* serviteurs, qui l'avoient bien servi ; signifie bien plus, vne partie de tous, que si on disoit : il recompansa ses serviteurs, qui l'avoient bien servi.

L'on est dans la *Chaire* de S. Pierre, du Predicateur, du Droict, & semblables qui marquent office & dignité : mais on se fait porter en *Chaize*, par les porteurs de chaizes. †

C *Charrette*, non pas chariette.

La Remarque deffand de citer vne chose, *chés* Plutarque, & ne se sert de *chez* que pour denoter la demeure de quelqu'vn. La Censure appreuve au moins, *chez les Etrangers*.

*

I'ay logé *chéz vous*, & non pas cheuz vous.

La Remarque oblige de dire, & d'écrire; Isle, & poudre de *Chipre* non pas de Cypre. La Censure ne veut pas condamner *Cypre*, en certains endroits.

*

Chouse au lieu de *chose*, est vne prononciation moisie, & contre nature.

Les parolles ne sont autre *chose*, est mieus dit, que, ne sont rien autre chose: quoy que cete derniere façon de parler soit plus emphatique en certains *endroits*.

On n'ozeroit plus vzer, méme dans

dans les vers, de *quantesfois*, C
pour combien de fois.

Il *commance* à ſe porter mieus, †
non pas *de* ſe porter mieus.

Il faût dire, *comme le Roy fut arrivé, il commanda*: non pas le Roy comme il fut arrivé, commanda.

Comme ainſi ſoit, n'eſt plus en vzage.

Commant eſt meilleur que comme, vous ſçavez commant *&* *comme-quoy* il faut faire.

L'on ſe ſert du premier, lors que l'on interroge, ou que l'on ſe ſert du verbe demander. Demandez luy *commant* cela ſe peut faire.

Comme, a ſes vzages; ſur tout dans les réponſes. Commant vivez vous? Comme vn Chrétien.

On ne dit jamais *compagnée* mais toûjours compagnie.

C *Se condouloir* avec quelqu'un eſt encore en uzage, non pas condoleance.

On appele le *Confluant* de deus fleuves, la jonction ou le mélange de deus fleuves, lorſque l'vn entre dans l'autre.

Conjoncture, eſt vn mot excellant pour exprimer vne certaine rancontre, bonne ou mauvaiſe dans les affaires : mais on ne dit jamais conjointure, ny joncture.

Nôtre Langue ayant des noms avec la terminaiſon paſſive, qui neanmoins ſignifient vne action : ce n'eſt pas vne choſe nouvele ſi on dit *conjuré* au lieu de conjurateur ; pour dire celuy qui eſt l'auteur, ou complice d'vne conjuration.

Le verbe *conquerir* n'a point conquere à la troiziéme perſonne de l'indicatif, il faudroit plu-

plutôt dire conquiere ; mais il B est anomal.

Consideré que, pour dire, veu que, n'est plus guere uzité : on ne doit s'en servir que dans un grand Ouvrage, & matiere de doctrine, plutôt que d'eloquance. *Attandu que* commance à se randre fort peu commun dans le beau style.

Consolable & *inconsolable*, se disent & de la douleur, & de la personne affligée.

On consomme, & on accomplît un Ouvrage : mais on *consume*, & on détruît quelque chose.

Contamptible paroît rude, mais bien plus Contampteur. Il faut dire *méprisable*, & méprisant.

L'on écrit *Convant*, & on prononce *Couvant*.

L'on ne dit point dans nôtre Langue *Cupidité*, mais convoitise.

C *Courir*, où *courre* sont bons. mais la Remarque veut mettre de la differance en leur usage, la quelle n'est pas approuvée * par la Censure. Par example: On dit courre le cerf, le lievre, la poste & non pas courir. Faire courir le bruit. Il ne fait que courir, & non pas courre. Mais on dit bien courir, & courre fortune.

La Remarque souffre qu'on dise, *courir sus aus affligez*. Mais aprés en avoir dé-ja parlé, dire *leur courir sus*, n'est pas * bien dit. La Censure autorize aussi ce dernier.

La Remarque deffand de dire *courroucé* contre quelqu'vn, mais fâché: dans un sens figuré on dit for bien, *la mer est courroucée*, & non pas fâchée. Ainsi le propre est souvant rejetté, & la metaphore est employée.

La-

La Censure soûtient, qu'il faut * dire vn homme est courroucé.

On s'est accoûtumé à dire, *courte-pointe*; au lieu de contre-pointe, qui est vne couverture piquée.

La coûtume s'indroduît, au lieu d'*accoutumance*, bien que le dernier signifie d'auantage. La Censure retient l'uzage * d'accoûtumance.

Crainte, employé avec le verbe auxiliaire, dans les preterits, a vn fort mauvais uzage. Comme c'est vne chose *que j'ay toûjours crainte.* Toutesfois on peut dire, que j'ay plus crainte qu'aimée.

Crainte pour dire *de crainte* est condamné de tous ceus qui parlent bien. De méme, *peur* pour dire *de peur* que.

La prononciation ne distingue plus *creance* d'avec *croyan-*

C *ce*, ce que fait neanmoins l'Orthographe.

L'on dit vne *lettre de Creance*, & ce n'eſt pas *ma Croyance*. On commance neanmoins à n'écrire plus que *Creance*.

Il ne faut jamais dire *Croître* la joye, mais accroître. Parce que croître n'eſt jamais que neutre en proze; quoy que les Poëtes le faſſent actif, pour la commodité de leurs rithmes.

Il faut dire & prononcer, *Cueillira*, *&* *recueillira*: non pas cueillera, & recueillera.

Au lieu de dire ſelon l'uzage ancien, *ce quil y a*, de plus déplorable *c'eſt*, &c. le nouveau dit, *ce qui eſt* de plus déplorable eſt, &c. Neanmoins ſi le premier *ce* eſt trop éloigné du verbe ſubſtantif, le meilleur eſt de le repeter. Comme ce qui eſt de plus déplorable, & de plus étran-

range en tout le cours de la C
e humaine ſujette à tant de
iſeres, *c'eſt*. S'il n'y a point de
remier *ce*, eſt vaut mieus que
'eſt: comme, la difficulté qu'on
iy pourroit apporter, *eſt*, &c.

Si le nominatif eſt trop éloi-
gné du verbe ſubſtantif, *c'eſt*
ſt meilleur que non pas eſt.
Comme, enfin la *cauſe* de tant
de malheurs & de miſeres qui
nous arrivent les unes ſur les
autres, *c'eſt*, &c.

Cequi, pour dire, *ſi* a fort
bonne grace. Il ne faut pas
panſer que ce que Mercure eſt
peint en la compagnie des gra-
ces; *ce ſoit* pour ſignifier &c.
Quelques-uns diſent que cete
façon de parler eſt vielle.

D

LE D, ne ſe doit écrire que D
lors qu'il ſe prononce. C'eſt

D pourquoy il faut dire & escrire, *Avis*, *avancer*, *Avantage*, *Avocat*, *Amiral*, *Amirauté ajourner*, *ajoûter*, *ajuger*, *ajuster*, *avenir*, *avenemant*, *avenue*, *avanture*, *avertir*, *avertissemant*, *aviser*, *avoüer*. L'on pononce le D, en ceus-cy, *adjacent*, *adjoindre*, *adjudication*, *quoy qu'on prononce ajuger*, *adjurer*, *admettre*, *administration*, *admirer*, *admiration*, &c. *admonéter*, *adverbe*, *adversaire*, *adversité*, &c. non pas Advis, Advantage, Advocat, Admiral, Admirautez, &c.

La date d'vne lettre, ou d'vn acte est toûjours feminin : & dire de vieus date, c'est vn solecisme.

D'autant plus, en comparant, s'employe toûjours d'vne méme façon. D'autant plus qu'vne personne est élevée, d'autant plus elle doit, &c. Ce seroit mal

nal parler de mettre dans la D
repetition, d'autant elle doit
&c. ou plus elle doit. Car tous
deus doivent estre mis d'vne
méme sorte. Que si on ne met
que d'autant au premier, il
faut mettre d'autant plus au
second, ou ces particules ne
doivent pas estre separées.

C'est mal fait d'écrire *d'autant* avec vn apostrophe, lors qu'il signifie, parce que. On l'écrit avec l'apostrophe, quand c'est vn terme de comparaison.

De, Article du Genitif, veut estre joint immediatemant à son nom. I'ay suivi l'avis, *de tous* les Iuris-Consultes, & préque de tous les Casuites: non pas *& de préque* &c.

On dit mieus avec l'article il y en eut *cent de tuez*, que il y en eut cent tuez.

D *De*, au nominatif, & à l'accuſatif ſe met devant l'adjectif. *Des*, devant le ſubſtantif. Il y a des hommes excellans, il y a d'excellans hommes.

Debarquer; eſt actif, & neutre. On dit en l'actif, debarquer vne Armée: & au neutre, l'Armée a debarqué. Et cela avec plus de douceur, que deſambarquer. On dit toutefois † *deſennuyer*, *deſenyvrer*, *deſenſorceler*.

La regle eſt bonne, que l'avis des perſonnes qui ſans ſçiance ſçavent bien parler par uzage, doit eſtre plutôt ſuivi, pour l'explication *des doutes* ſur le bien dire: que de ceus qui ont étudié, & qui s'arreſtent aus Etimologies des verbes & des nom.

† La Remarque veut *debiteur*, au lieu de deteur: & *donation*

au

au lieu de donaiſon.

L'on dit égalemant *la decouverte, ou la decouuerture*, d'vn nouveau monde, d'vne nouvelle terre, &c.

L'on ne treuve jamais vn grand *delicé*, mais de grandes delices.

On dit les nouvelles *de deça*, ſont ſuſpectes, non pas les nouvelles deça : *de la Loire*, non pas de la la Loire.

Il faut écrire ſens E, *demi-heure*, demi-douzaine, &c. Mais on dit *vne heure & demie*.

Il faut toûjours dire *depuis* & jamais *du depuis*: ſoit qu'on le face adverbe, ou prepoſition.

Quelques-vns mettent de la diferance entre ces deus verbes, *dépandre & depanſer*. Et ils aſſeurent, que depandre ſe doit dire d'vne dépanſe ordinaire: dépanſer comme verbe frequen-

D tatif d'vne dépanſe magnifique. Par cete méme raiſon, oppreſſer dit plus qu'opprimer, agiter qu'agir, viſiter que voir, conquéter que conquérir, dicter que dire, tournoyer eſt plus que tourner, fricaſſer que frire, révaſſer que réver, &c.

Il eſt indifferant de dire *dépandre ou dépanſer* ſon bien, au jeu & en aumônes.

Au demeurant pour dire au reſte n'eſt plus en uzage.

Les prepoſitions, *ſur & ſous* ſe doivent toûjours mettre ſimples. Ex. il eſt *ſur ou ſous, la table*, non pas *deſſus ou deſſous* la table. On ſe ſert de ces compoſez comme d'*averbes*, je ſuis aſſis deſſus, je ſuis demeuré deſſous.

Il y a des cas neanmoins où l'on s'en ſert comme des pre-

poſitions. 1. quand on met les deus contraires enſemble & tout de ſuite. Comme, il n'y a pas aſſez d'or ny deſſus ny deſſous la terre pour &c. 2. Quand il y a deus prepoſitions de ſuite *Ex.* Elle n'eſt ny dedans, ny deſſus le coffre. 3. Lors qu'il y a vne autre prepoſition devant. *Ex.* Il luy a paſſé *par deſſus* la téte, par deſſous les bras; & non point par ſus la téte. Il ſe leva deſſus ſon lit. Il ne fait que ſortir de deſſous l'aile de ſa mere. On dit auſſi au deſſus de la téte, au deſſous du genou.

On va *au devant*, non pas à la rancontre de quelqu'vn. Il eſt allé *au devant de luy*, non pas il luy eſt allé au devant.

On ſouhaiteroit que *dévouloir* fût en vzage, pour opozer à vouloir, comme détromper, à tromper.

Diſ-

D *Discord* pour diſcorde ſe met en vers, mais non pas en proze.

Quoy qu'on *die* qu'on *diſe* : qu'ils *dient* : & qu'ils *diſent*, ſe prononce indifferamant. Mais quoy que vous *dizez* pour * diſies, eſt inſupportable. La Cenſure repart que Meſſieurs nos Maîtres n'écrivent jamais, *die* ny *dient.*

Ce dit-il, *& ce dit-on*, eſt vne ſuperfluité : il ſuffit de dire, *dit-il*, *dit-on*, &c.

Cela dit ne vaut rien, il faut écrire, ayant dit cela. *Cela fait* eſt meilleur que cela eſtant fait.

Debrutalizer a eſté heureuzement invanté depuis peu pour dire ôter la brutalité, & *faire* qu'un homme brutal ne le ſoit plus.

Dont entre tous uzages, au lieu de duquel, & deſquelles,

Neam

Neanmoins il faut dire, le lieu duquel, ou d'où il eſt venu. La Cenſure ſoûtient que, c'eſt vn importun *duquel* on veût ſe deſſaire; eſt auſſi bien dit, comme dont on veut ſe deffaire. D *

Vous pourrez commancer vne periode, par *Et donc*, & par *donc*.

Donques s'écrit toûjours avec vn *s*, à la fin.

On ſe bat en *Düel*, & on porte le *Duëil*.

E.

Aprés ſis mois de temps *coulez* ſamble plus grammatical, mais écoulé paroît plus élegant. La Cenſure n'eſt pas de cet avis. E *

Il faut dire ſimplemant, je vous *ecris cete lettre*, non pas, je vous écris celle-cy: nôtre

Lan-

E Langue aimant beaucoup moins les suppressions, que la Latine.

Effroiable, *horrible*, se prennent quelque fois en bonne part. Vne memoire effroiable, vne horrible grandeur.

Le peril est *éminant*, non pas imminant.

La Remarque appele etranges & neanmoins elegantes ces deus façons de parler, *il a rompu le pont pour s'empécher d'estre suivi*. Et il *a laissé* sa mere, *avec* sa famme, & ses Enfans prisonniers, pour dire il a laissé sa mere, sa famme, & ses Enfans prisonniers. La Censure asseure, que la preposition *avec* est fort bonne, pour marquer plusieurs choses.

Il en est des hommes comme des animaus, n'est pas bien dit: mais *il est* des hommes, comme des animaus. L'on ne doit jamais met-

mettre la particule relative, *En*, devant vn gerondif, autremant il y aura Equivoque, *Ex.* Ie vous ay mis mon fils entre les mains, *En* voulant faire quelque chose de bon.

On ne dit pas ny aller *en Cour*, ny estre *en* Cour, ny estre Avocat *en* Parlemant: mais *à* la Cour, & au Parlemant. On souffre neanmoins *en Cour*, sur les paquets. †

Toutes les fois que le singulier terminé en *en* a vn *t*, l'*e* se prononce comme vn *a*, expediant inconveniant; quoy qu'on ne dise pas de la méme façon Citoyen, moyen, & autres qui prononcent l'*e* comme on fait au milieu; *Chretienté*, & autres semblables.

Il ne faut pas dire ny encor ny encores, mais *encore*.

Quoy qu'on dise, *enclin*; on ne

E ne dit pas encliner, mais *incliner.*

On dit fort bien, que Pierre & Iean sont unis *ensamble*, de méme qu'on dit je l'ay veu de mes yeus, voler en l'air &c.

La Remarque condamne *entache* d'vn vice pour dire taché, souillé. La Censure declare qu'il est tres-significatif.

L'on dit *entasser*, non pas tasser.

La Remarque ne veut pas qu'on dise ingrat *à l'endroit*, mais *envers* quelqu'vn. La Censure treuve, que l'un & l'autre est du beau langage.

A l'encontre est un terme dont on ne sert point à la Cour. *Epithalame* est plutôt masculin, que feminin.

Epitaphe pour l'ordinaire est feminin, aussi bien que *Equivoque.*

La

La douceur du François E changeant volontiers l'*a* en *e*. La Remarque croit qu'il vaut mieus dire *Herondelle*, que non pas ny hirondelle, ny arondelle. La Cenſure prefere *harondelle*, puis hirondelle : & ne peut ſouffrir Erondelle, ny ce changemant ordinaire, d'*a* en *e*. *

La Remarque veut eviter de dire *eſclavage*, & eſclavitude. La Cenſure ne ſçait pas pourquoy cete precaution, au moins pour eſclavage. *

La Remarque ſoûtient qu'il faut dire *etant arrive*; ou, comme il fût arrivé, non pas, arrivé qu'il fut, ou qu'il étoit. On dit neanmoins tout affligé qu'il étoit, &c. Le mal-heureus qu'il eſt, non pas qu'il étoit, ou qu'il fut. La Cenſure treuve auſſi bon le mal-heureus qu'il étoit, comme qu'il eſt. *

Etant

E *Etant & ayant* ne ſont jamais participes, quand ils ſont auxiliares : mais ils tiennent le lieu de Gerondifs, & pour lors on les écrit ſans *s*. Comme les * hommes *ayant* perdu cete inclination. Ils la retiennent, lors qu'on les employe comme participes. Ex. Ie les ay treuvé *ayant* ce deſſein. Mais s'il eſt queſtion du feminin, on employe toûjours le gerondif. De ſorte qu'on peut dire, que les participes n'ont jamais de feminin dans le bel uzage. I'ay treuvé *les fammes priant*, & non pas priantes. D'où il s'enſuît que changeante, concluante, &c. ſont des adjectifs feminins, & non pas participes.

La Remarque ne veût rien ſouffrir entre le verbe auxiliaire *avoir* conjugé avec le verbe ſubſtantif, *étre*. De ſorte qu'on

qu'on doit dire, *s'il eût été encore malade*, non pas s'il eût *encore été* malade. Au contraire cete diverſité de tranſpoſitions plaît à la Cenſure, le ſtyle n'aimant pas vne entiere *uniformité*. E

Ayant & étant, doivent toûjours eſtre placez aprés le nom ſubſtantif qui les regît, & non jamais devant. *Ex.* Le bien-fait étant de cete nature, & non pas, Etant le bien fait de cete nature.

Ce fut pourquoy, ne ſe dit plus, mais *c'eſt pourquoy*. †

La Remarque écrit, *ſi c'étoient* nous qui euſſions fait cela: la Cenſure ſoûtient au contraire, ſi c'étoit nous. ✶

Lés *preterits d'antrer*, *ſortir montcr*, *& déçandre*: prennent pour verbe auxiliaire, *étre*, & non pas *avoir*. Telemant qu'il

faut

E faut dire, il *n'est pas* antré monté, &c. au lieu de dire, il n'a pas antré, monté, &c.

Les verbes substantifs, *etre* & *avoir*: ne se mettent jamais devant le nom qu'ils regissent, mais aprés. Il ne faut pas dire *fut son* avis: ou *étant* les broüillars si épais. Mais *son avis fut* & les broüillars étant si épais. La Censure y treuve souvant de l'elegance.

† *Erreur*, est toûjours feminin.

La conjonction *&*, ne doit pas être repetée deus fois aus mambres d'vne méme periode. Ex. Ie leur ay fait voir le pouvoir que j'avois, & me suis acquité de ma commission, & leur ay fait connoître, &c. Il faudroit ajoûter à ce dernier qnelque terme d'encherissemant, & méme je leur ay fait conoitre le, &c.

L'on

L'on évite *les maus*, toûjours à l'accusatif non pas *aus* maus

Exact au masculin, exacte au feminin, & vne grande *exactitude* en son uzage.

Pour entandre ce que veut dire *expedition*, il luy faut donner vn ajoint ; militaire, ou samblable.

On *échappe* indifferammant *vn* danger, *d'vn* peril, & *aus* ennemis.

Etude, en toutes ses significations est feminin ; tant au singulier qu'au pluriel,

F.

F*Ace*, est vn mot condamné pour dire vizage, si ce n'est en matiere de Devotion ; *la face de Nôtre Seigneur*, voir DIEU face à face. On dit aussi *la face toute defigurée*. Pour les Per-

F ſonnes on dit encore ; *regarder en face* : reprocher , ſoûtenir, reſiſter en face. Le nouveau Cenſeur des Remarques dit, que vizage étant de beaucoup moindre étanduë que face, il ne peut eſtre ſubſtitué en ſa place.

De *la façon que j'ay dit*, non pas de la façon que j'ay dite ; qui ſeroit toutefois ſelon la regle ordinaire.

Si c'étoit moy qui *euſſe* fait cela, & non pas qui eût ; parce que les *perſonnes du verbe* , doivent répondre par tout à celles des pronoms perſonels.

On dit plutôt il m'a *fait le bien & l'honneur* de m'avertir ; que non pas, il m'a fait ce bien & cet honneur de m'avertir, * &c.] La Cenſure les treuve tous deus égalemant bons.

La Remarque ſoûtient qu'*à*

ce faire, & *en ce faisant*, n'est plus que du style des Notaires.

Faisable regarde l'action, non pas le devoir. Demande si la chose est possible, non pas si elle est permise.

Fatal se prand d'ordinaire en mauvaise, quelquefois en bonne part.

L'uzage fait dire *peu s'en est fallu*, non plus failly; quoy que l'on dise, il a failly à me blesser.

Faute d'argent, est le mieus dit: *par* faute, est le plus mal; *à faute*, tient le milieu: & est le meilleur lors qu'il est mis devant vn verbe, *à faute de payer*: &c.

La Remarque maintient que *cela fait*, est mieus que cela étant fait: & ne peut pas souffrir *cela dit*, au lieu d'ayant dit

* cela. La Censure les fait passer pour de tres-bonnes locutions,

Feliciter quelqu'un & se réjoüir avec luy, sont fort en uzage en la place de conjoüir.

Tout les noms masculins en *il*, font leurs feminins en ile, comme *civil*, *civile*. Mais de *Gentil*, se fait *Gentille*, avec deus ll liquides, & se prononce comme fille.

Quand la vertu de quelqu'un est connuë, on a raison de *se fier à luy*, *en luy*, *&* *sur* sa parole. Se fier de quelqu'vn, n'est pas si bien. On dit neanmoins, *Celuy dont*, *ou duquel il se fioit*.

Le fil d'Archal, & non pas fil de richar. Il vient *d'Aurichalcum*.

Le Peuple dit filiol, & filiole: la Cour dit *filieul*, *&* *filieule*.

Il m'a dit, *que je fisse*, non pas de faire.

Dans le propre l'on dit, *arbre fleuriſſant* : dans le figuré, l'on dit vne *armée floriſſante.*

Le fonds, fundus, ſe prand pour la terre, & pour tout ce qui rapporte du profit : *le fond*, de fundum, eſt la partie la plus baſſe. De fond en comble ſe doit écrire ſans *s*.

Vne famme ſe fait *fort*, & pluſieurs demeurent *court*; non pas fortes ny courtes.

Fors n'eſt point en uzage dans la proze pour dire hors-mis : *hors* ne vaut du tout rien, dans ce méme ſens.

Fortuné peut ſignifier ou heureus, ou mal heureus : *mais* en ce dernier ſens, il eſt *bas.* La Cenſure veût qu'en la *dernière* ſignification on diſe, infortuné.

La riviere *les fournit* de ſel, paſſe pour mieus dit, que non

E pas leur fournît du ſel, ou leur
* fournît *le ſel*. La Cenſure ap-
preuve toutes les trois locu-
tions, & treuve autant de ſel
ſpirituel en l'une qu'en l'autre.

L'uzage fait dire *fronde*, au lieu de fonde; qui ſeroit ſelon ſon origine, *funda*. Et ſi le verbe *fronder*, n'eſt bien precieus, au moins il a couté bien cher à la France.

Il n'y a que les Poëtes qui faſſent *fuyr* à l'infinitif, *Monoſyllabe*: la proze en fait *deus ſyllabes*. Ie fuis au preterit defini, & j'ay fuy *au preterit indefini*.

Fureur & furie, ſont bons, mais en divers vzages. Car on dit, fureur divine, fureur martiale. Méme ſelon la Cenſure, l'on peut dire fureur du combat, fureur du mal; à quoy la Remarque ne s'accorde pas, &c,

&c. On ne dit pas furie Poëtique. Ce mot ſe prand ordinairemant en mauvaiſe part. D'autres Ecrivains mettent cete differance que *fureur* eſt comme l'habitude : & *furie* , comme l'action de la Perſonne furieuſe.

La Remarque ne permet *futur* qu'aus Notaires , & aus Poëtes; *avenir* , eſtant propre pour la Proze. La Cenſure treuve futur fort bon.

G.

GAlant avec vn *t* , homme galant qui dit & qui fait toutes choſes galammant. On le peut definir ainſi ; c'eſt vn compoſé où il entre du je ne ſçay quoy , ou de la bonne grace : de l'air de la Cour , de l'eſprit , du Iugemant de la

G civilité, de la courtoisie, & de la gayeté : le tout sans contrainte, sans affectation, & sans vice.

¶ On écrit *Gangreine*, quoy qu'on prononce Cangrene.

Sous le *Genre masculin*, on met *anagramme, doute, horologe, hemisphere, hemistiche, horoscope, mansonge, naviere, Oratoire, poizon, vlcere, pleurs*; qui ne se disent jamais qu'au masculin, & au pluriel. *Ex.* Si ce n'est peut-estre lors qu'il signifie patron & modele : comme les belles examples, que donnent les Maîtres d'écriture.

Sous le *genre feminin* on range *erreur, affaire, cymbales, timbales, ébene, yvoire, regueliße, epigramme, epitaphe, equivoque, étude, incendie* : *intrigue*, qui se doit écrire & prononcer avec un g, *non pas* intrique, *preface, yvoi-*

yvoire, *maxime* : *là temple*, G pour vne partie de la téte.

Sous le genre commun on range, *aigle*, *fourmi*, *epizode* : les *ſaintes Ordres*, *& les Ordres ſacrez*. *Theriaque*, d'où vient triacleur. *Voile*, n'eſt feminin qu'en la marine : par tout ailleurs on dit, *voile blanc & noir*. *La foudre*, ſe dit mieus au feminin : *abſynthe*, ſe met mieus au maſculin, non obſtant ſa terminaiſon, il n'y a jamais *d'abſyntes*, au pluriel. *Eſpace & intervale*, ne ſont plus feminins, mais maſculins. *Evêché*, eſt toûjours maſculin, de méme Archevéché. *Duché & Comté*, ſouffrent quelquefois le feminin.

Gens, pris pour perſonnes eſt maſculin, ſi l'adjectif le ſuit. I'ay veu des *Gens biens-faits*, & reſolus. Au contraire feminin, ſi l'adjectif precede·

G Voilà *des belles Gens*, voilà des ſottes Gens. On dit neanmoins tous les Gens. Il eſt toûjours maſculin lors qu'il ſignifie les Domeſtiques, les ſoldats, les Officiers du Prince en la Iuſtice: les Perſonnes d'une méme ſuite, & d'un méme party.

La Remarque n'oze appreuver les *Geſtes*, pour dire les faits memorables de guerre. La Cenſure en fait vne parole
* elegante, qui ſignifie autant toute ſeule que grandes & heroiques actions.

La Remarque ne veut pas que l'on diſe, gagner *la bonne* grace, *mais les bonnes graces*. La Cenſure permet tous les deus.

* La Remarque ne peut ſouffrir ny *gracieus*, ny mal-gracieus. La Cenſure demande
* pourquoy?

Guere, ou gueres ſont bons : G
mais au lieu de *n'agueres*, l'on dit, depuis peu.

Il ne s'en eſt *gueres* fallu, non pas de gueres ; ſi ce n'eſt en la comparaiſon de deus choſes, dont l'vne ne ſurpaſſe l'autre *de gueres.*

La Remarque *aime* mieus *guerir*, *que guarir.* La Cenſure * reproche que cela ſent l'enfant de Paris, qui change ſouvant l'*a* en *e*.

H

L'*H* eſt ou conſone ou H
muette. Si elle eſt muette, on la conſidere dans les mots, comme ſi elle n'y étoit point. Si elle eſt conſone, il la faut aſpirer, & y obſerver, *tout ce qui s'obſerve avec les autres conſones.*

H La Remarque asseure qu'il faut retenir l'*h*, dans tous les mots François, derivez des Grecs; comme harmonie, Hierarchie, Hierôme. Excepté quand χ, tourné en François, est suivi d'vn *a*. Car alors on peut écrire Caractere, Baccanale, &c.

Les noms François qui commancent par *h* derivez des Latins qui commancent aussi par *h*. ne l'aspirent point; comme l'honneur, l'heure, l'humilité, &c. *Le Heros* en est excepté, non pas toutefois ses derivez. Car suivant la regle generale, on dit l'heroîne, & l'heroique. On dit aussi le *huitiéme*, non pas l'huitiéme. On prononce aussi l'*h* en ceus-cy, *hennir*, *hennissemant*, *harpie*, *harpe*, *haleter*, *haran*.

Les Mots commançans par *h*,

h, qui ne viennent pas du Latin, ont l'*h* conſone & l'aſpirent. Comme hardy, halebarde. Hermine, en eſt excepté. Heur, heure, helas ont auſſi l'*h* muette. Mais on croit qu'ils viennent du Latin. H

L'*h* ſe prononce auſſi au commancemant des mots François, derivez des noms Latins, qui ne commancent pas par *h*. Comme haut, hache, hupe, hurler. Il y a ceuscy d'excepez, huit, huiſſier: huille, hieble.

L'*h* au milieu d'vn mot compoſé, ſe prononce de méme qu'au ſimple. L'on dit *des-honoré*, de méme que s'il n'y avoit point d'*h*. Mais on l'aſpire en ces mots, *enhardir*, éhonté; car il ne faut pas prononcer ennardir, eonté:

Exhauſſé en eſt excepté, ou

l'on

H l'on n'aſpire point l'*h*. D'où vient que dans la prononciation il n'y a point de differance entre exhauſſé pour les bâtimans, & exaucé pour les prieres.

Les mots qui commancent par *h*, venant du Grec, ne s'aſpirent point.

Le verbe *haïr*, ſe conjugue ainſi au preſent; je hais, tu hais, il hait, d'vne ſyllabe. Nous haïſſons, &c. de trois ſyllabes.

A *l'heure*, ou pour *l'heure*, † pour alors ne vaut rien. Encore moins *des-alors*, ou les hommes *d'alors*, pour dire de ce temps là.

On dit *d'heure à autre*, de jour à autre: non pas, d'vne heure à l'autre. On dit *hors*, *&* *dans la maiſon*: non pas *dehors*, ny *dedans* la maiſon.

Le

Le mot d'*humilité* auſſi bien H que la vertu, eſt puremant Chrétien : & nôtre Langue, ne l'employe jamais, qu'en ce ſens.

I.

INcendie ſe dit propremant I d'vn ſeu qui a été mis à deſſein. *Embraſemant* d'un feu quî a été mis par cas fortuit. Incendiaire a toûjours été en vzage.

A l'Improviſte, eſt meilleur qu'à l'impourveu.

La Remarque fait venir les fammes mémes, *incognito*. La Cenſure les fait venir comme * inconuës, ou paſſer à l'*incognito*.

La premiere perſonne du preſent de l'Indicatif devant le pronom perſonel, ſe termine par vn e maſculin. Telemant

I lemant qu'il faut écrire, *aimé-je* sans recompanse, non pas aime-je, ou aimay-je. Il faut dire, *je mange*, *je per* : & non pas, *je manges*, *je perds*, &c.

La Remarque asseure que *jamais plus*, est aussi bon que * l'Italien *mai pui*. La Censure le renvoye au delà des Alpes.

Vne infinité des personnes sont venues au Sermon. Venuës en cét endroit, est regi par le genitif, *personnes* : non par le nominatif, *infinité*. On dit aussi, j'en ay veu *vne infinité qui meurent* ; ce pluriel étant regi, non pas du mot signifiant, qui est infinité : mais de la chose signifiée, qui est quantité de personnes.

L'*e* des infinitifs qui precede l'*r* finale, se prononce comme vn *e* masculin. Si bien que l'on prononce *allé*, *prié* ; quoy

que

que l'on écrive aller, prier. Non pas allair, priair.

Nôtre langue, auſſi bien que la Greque, *ſubſtantifie, les infinitifs*; comme le boire, & le manger. Neanmoins la Remarque rejette de la Proze *le vouloir*, pour la volonté. La Cenſure le retient, comme étant auſſi bon que jamais, Auſſi bien que *le proceder*, pour le procedé: apres ſouper, ou *ſoupé*.

L'infinitif empéche le Verbe qui va devant, de ſe *rapporter* au genre, ou au nombre dont il eſt regi & precedé. Comme ma ſœur eſt *allé* viſiter ma mere, & mes freres ſont auſſi *allé* la viſiter: & non pas allé, ny allez.

Innombrable ſe met en la place d'innumerable.

Innocenter entre en vogue, pour

I pour dire declarer innocente.

Insidieus, est vn mot assez beau & dous à l'oreille, mais † il n'est pas encore bien étably

Insulter à la misere d'autruy, est fort bien dit.

Intrigue est feminin, & s'écrit avec vng.

Invectivér, pour faire des invectives, n'est pas du bel uzage.

N'ont ils pas fait ? famble plus dous que, *ont-ils pas fait*? Dautant que nôtre Langue aime les *negatives*.

L'on dit, *Iules*, *Iaques*, *Charles*, &c. & non pas *Iule*, *Iaque*, *Charle*. L'on dit neanmoins *Philippe*, & *Philippes* : *en Flandres*, & *la Flandre*.

Iumeau, contre son origine latine, se dit de l'vn des enfans nais d'vne portée : au lieu de *Gemau*, qui ne se dit que du sig-

ſigne du Zodiaque; d'une fille I.
on dit jumelle, vne cериſe jumelle.

Iûques s'écrit toûjours avec une *s*, à la fin: exprimée, ou en apoſtrophe. Iûques à ce que, & juſqu'à ce que, ſont bons. Le meilleur dépand de l'oreille, & de la rancontre des mots. Comme je ne diray pas jûqu'à quand, mais plutôt *juſques à quand*. *Juſques à là*, jûques à icy; pour dire, *jûques là*, jûques icy, ne valent rien.

Il faut dire *juſques aujourd'huy*, non pas juſques à aujourd'huy. Neanmoins pour ôter l'équivoque, l'on dit fort bien; il m'a *aſſigné à aujourd'huy*, *on a rémis cete affaire à aujourd'huy*.

L.

ARmé *à la legere* vaut L.
mieus que legeremant

L Le nouvau Cenſeur met de §la differance entre ces deus locutions. Armez à la legere, ſelon ſon ſentimant, ſe dit propremant d'vn ordre de Milice que nous appellons des Chevaus legers. Legeremant armez, ſont ceus qui portent des armes legeres, encore qu'ils ne ſoient pas de la milice de ceus qui ſont armez à la legere.

Le Pronom relatif *le*, ſe doit mettre devant les deus Verbes qui le regiſſent, quand méme † ils ſont ſynonimes. Envoyez-moy le Livre, pour *le* revoir & l'augmanter.

La où n'eſt pas bien pour * dire au lieu que. La Cenſure ſoûtient le contraire.

C'eſt mal parler de dire, *je lairra* pour je laiſſeray.

Landit s'écrit avec vn *t* à la fin, quoy qu'on ne le prononce

pas;

pas; ce mot est derivé du Latin L *annus dictus*, ou comme d'autres croyent d'*Indictum*. C'est ce que le Disciple paye tous les ans à son Precepteur, en reconnoissance de la peine qu'il a prise à l'enseigner.

On ne peut pas dire *languir*, pour s'ennuier.

La Remarque corrige les *Adverbes* à la fin des lettres, tout ainsi qu'un pleonasme. Ce qu'elle ne reprand toutefois qu'au superlatif. Comme, je suis parfaitemant vôtre tres- † humble, &c. Confessant que c'est bien dit, je suis parfaittemant vôtre humble.

Le nominatif & l'accusatif, doivent toûjours finir les lettres; je suis, ou je vous prie de me croire, &c. & non pas, je prans *la qualité de* vôtre, &c.

L Il y a plusiieurs *consones* qui finissant vn mot ne se mangent point devant les autres mots qui commencent par vne consone, il y en a qui se mangent. B, C, L, M, N, Q, R. se prononcent comme Achab ce méchant, vn sac de bled, &c. Car on ne dit pas vn sa de bled. Les autres lettres ne se prononcent pas; on dit sang brûlé, de méme que s'il estoit écrit sans *g.* un san brûlé.

Bien loin de m'avoir recompansé. Ce seroit vne faute d'omettre *Bien*, pour dire *loin* de m'avoir recompansé.

† Il n'est pas permis de se servir de *loisible.*

On dit maintenant, *le long* † de la riviere: non pas *du* long, ny *au* long.

On ne dit pas travailler *à la longue*, ny *longuemant*, mais

L'on

long-temps. La Cenſure preſere quelquefois longuemant, à long-temps. L *

Quoy que *tirer de longue, & aller de longue* ſoient du ſtyle bas, neanmoins ſi l'on s'en veut ſervir, il ſe faut faire comme il eſt écrit : non pas tirer, & aller de long.

Tirer ou aller en longeur, dans le ſentimant du nouveau Cenſeur, veut dire, qu'il ſe paſſera beaucoup de temps, avant que l'on voye la fin de la choſe qui tire en longeur. *Tirer ou aller à la longue* marque vn progrés fort prompt, par le moyen duquel on parvient bien-tôt au but que l'on ſe propoze. §

Lors de ſa demande ou de ſon élection, pour dire quand il fut éleu, n'eſt pas bien dit. La Cenſure ne peut ſouffrir cete Remarque. *

L *Lors* eſt toûjours ſuivi de *que*, s'il n'eſt precedé de l'une de ces particules des, ou pour ; *dés lors*, *pour lors*. On ne dit pas voyant lors le peril, mais *alors* ; qui veut dire en ce temps, ou en ce cas là : & alors, n'eſt jamais ſuivy de que.

L'vn & l'autre vous oblige, *ou obligent*, ſont bons.

M

M L'Uzage a changé Madamoiſelle, en *Mademoiſelle* & l'on a voulu introduire Mamoiſelle.

Magnifier eſt excellant, mais il vieillît.

Mais que je me porte bien, † pour dire *quand* je me porteray bien, n'eſt pas fort bon.

N'en pouvoir *mais*, eſt vne façon de parler bien baſſe, dont

dont on ne doit pas ſe ſervir en écrivant. M

Les manes toûjours au pluriel, & au ganre maſculin ; ſignifient l'ame d'vne perſonne decedée, non pas les Dieus infernaus.

On dit *marque*, ſarge, marri, &c. non pas *merque*, ſerge, &c.

Maint & maintefois, ne ſont plus en uzage.

Demain matin, & demain *au* matin, ſont tous deus bons.

On dit *jûques à demain matin*, non pas jûques à demain au matin ; quoy que l'on diſe, *juques à demain au ſoir*.

Maxime eſt toûjours feminin.

Matineus ne ſe dit que des perſonnes, & eſt meilleur que matinal. L'on pourroit dire, *étoille matiniere*.

Se medeciner ne plaît pas à la Remarque. La Cenſure le treuve bon.

M L'uzage oblige de dire & d'écrire, *Mecredy*, *arbre*, *marbre*; non pas Mercredy, abre, mabre.

On dit vous *médiſez*, en la ſeconde perſonne, non pas vous médites.

Encore qu'on diſe les choſes *méme*, ou mémes; il ſamble plus à propos d'ajoûter *s*, aprés vn ſingulier, pour empécher que ce mot méme qui eſt icy *adverbe* ne ſoit pris pour le Pronom. C'eſt la choſe méme que je vous ay dite. On dit au pluriel, ce ſont les mémes choſes que je vous ay luës. La Cenſure n'en tombe pas d'accord.

Méme étant adverbe peut eſtre écrit ſans *ſ*, ou avec *ſ*. Mais s'il eſt Pronom, il la retient toûjours au pluriel. De ſorte qu'il faut dire eus-mé-

mes

mes, elles-mémes : & non pas M
eus-méme, elle-méme.

Il y a long temps qu'on ne ſe ſert plus de *mémemant*. On dit méme.

Manſonge, eſt toûjours maſculin.

Seulemant, pour dire *méme* ou *au contraire*, ne vaut rien. *Ex.* On demandera, fait il bien chaud ? Et on répondera, il fait bien froid ſeulemant ; pour dire que tant s'en faut qu'il faſſe bien chaud, que méme il fait froid.

Non ſeulemant je l'ay veu, mais *méme* je l'ay ambraſſé ; cela eſt fort bien dit.

On ne ſe ſert plus *de mesbuy*, ou *dés mesbuy* ; pour dire *deſormais*, *tantôt*.

On conjuge le Verbe, *aſſoir*, de cete ſorte. Au preſent je *m'aſſieds*, tu t'aſſieds, il s'aſſied,

M nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'assient, & non pas ils s'asseyent. Au preterit imparfait, *je m'asseois*, tu t'asseyois, &c. Mais ce temps n'est guere uzité. L'on dit à sa place, je me mettois là, tu te, &c. Ailleurs je me reposois, je me plaçois. A l'imperatif pluriel il faut dire *asseyez vous*, & non pas *assisez vous*, ny *assiez vous*. Au subjonctif *asseye*, & au pluriel, asseyent: non pas assient, ny assizent. Au gerondif ou au participe, *s'asseyant*: & non pas s'asseant, quoy qu'au simple on dise seant, & non pas seyant.

Allez & ne *mettez* guere à venir. Ce mot ne mettez, est François: mais il n'est pas re-
† çeu parmy ceus qui parlent bien, pour dire ne demeurez guere.

La Remarque condamne

cete

cete fraze, il chante *des mieus.* M. La Cenſure la maintient. *

Les Religieus ſe levent *ſur le minuit*, & non pas *ſur la minuit.* La Cenſure reçoit l'un & l'autre. *

De mode que eſt barbare.

Vn monde d'hommes, n'eſt pas mal dit, pour ſignifier vne grande multitude: mais il ne s'applique pas ſi bien avec les autres choſes, comme, vn *monde de miracles.* Faites venir *ſon monde*, au lieu de ſes gens, n'eſt pas bien dit. †

La Langue Françoiſe au contraire de la Latine, s'adoucît par *les monoſyllabes.*

Dans la méme periode d'vne *Lettre*, on ne met point deus fois *Monſieur, ou Madame.* Mais parlant aus Perſonnes de qualité, on le repete d'ordinaire aprés *vous.* Comme il n'appar-

M tient qu'à vous, *Monseigneur*, &c. Il est bien placé aprés les particules, ou les termes de la *liaizon* qui commancent la periode; *car*, *mais*, &c.

L'on ne peut souffrir que dans vne lettre aprés *Monsieur* ou *Madame*, on commance encore par l'un ou l'autre de ces mots: ny qu'on les repete dans la premiere periode.

Il faut avoir grand soin en le mettant, d'éviter les *équivoques*. Comme c'est vn adversaire, Monsieur, tres-insolant.

Il a bonne grace devant le *que* & le *de* : & aprés *oüy*, *&* *non*. Raremant il doit finir vne periode.

On ne le dit jamais aussi aprés *vôtre Majesté*, vôtre *Eminance*, &c. Mais devant. Comme, Sire *vôtre Majesté*, Monseigneur, *vôtre Eminance*.

Enfin comme tout excés eſt vicieus & importun, *la repetition* trop frequante de Monſieur & de Madame, eſt fort deſ-agreable, ſoit en parlant, ſoit en écrivant. La Cenſure rejette quelques-unes de ces regles, aſſeurant qu'il n'en faut pas ſervir ſans raizon & ſans uzage.

Dans vne *lettre* qui n'eſt pas longue, addreſſée au Roy ou à la Reine; il faut toûjours mettre *vôtre Majeſté*, & jamais vous. *Elle* doit eſtre repeté plus ſouvant, que vôtre Majeſté. Que ſi la lettre eſt longue, on peut méler *vous* avec vôtre Majeſté. Il y a mémes certains endroits; où l'on ne peut éviter de dire vous. *Ex.* Vous eſtes, *Madame*, la plus grande Reine du monde. Aus autres titres de grandeur moindre que la

M Royale, l'on ne doit faire aucune difficulté de méler l'vn avec l'autre.

On dit, il fut executé à mort, non pas il *fut fait mourir*.

En vn mot, vaut mieus que *bref*: qu'*en somme*, & que *finalemant*. La Censure n'en tombe pas d'accord.

N

N. LEs Gens de mer disent *naviguer*, les bien disans se servent de *naviger*.

Naviere est toûjours masculin.

Lors qu'on ne parle pas par interrogation, il faut toûjours mettre la negative *ne*. Comme il faut sçavoir *s'ils ne sont* point venus, & non pas *s'ils sont* point venus. En interrogeant on peut la mettre, ou la laiss-

laisser; *sont-ils* venus? ne sont-ils N
point venus?

Ne plus ne moins est vn terme de comparaizon, qui n'est plus guere en uzage. *Ny plus ny moins*, est un terme d'égalité; il y en a diz, ny plus ny moins.

Dans vne proposition negative on ne doit pas mettre la particule *ny*, entre deus adjectifs synonimes. *Ex.* Il n'est point de plus rude, & de plus furieus combat : non pas, de plus rude, n'y de plus furieus. On dit bien il n'y eût jamais * de Capitaine plus vaillant, ny plus sage que luy ; parce que vaillant & sage, ne sont pas synonimes.

Il faut beaucoup de jugemant, pour uzer de ces deus locutions; *il n'est*, & *il n'y a*. Car il est plus élegant de dire;

N *il n'est point* d'homme si stupide. Au contraire il faut dire, *il y a des* herbes si venimeuzes, & *il n'y a que* des Personnes. La regle est assez generale, de ne se servir de *il n'est*, que quand il est suivi de *point*. Ou de la conjonction *que*, jointe à la proposition *de* avec un infinitif. *Ex.* Il n'est que de servir DIEU, il n'est rien de tel.

Ie ne nie *pas que je ne l'aye* fait, est bien plus elegant que, je ne nie pas que je l'aye fait.

On conte *soissante & dis*, quatre-vints, quatre-vints dis: non pas *septante*, octante, nonante.

On dit seulemant les *Septante*, ou *les Septante Interpretes.*

Vingt, *cent*, *millier*, *million*, font au pluriel vingts, cents, &c. *Mille* ne prand point d'*s* au pluriel, si ce n'est quand il sig-

ſignifie la mezure & la diſtance de milles pas. Freſcati eſt éloigné de Rome, de quinze milles.

L'on ne doit jamais dire le Chapitre *quatre*, ny Henri quatre, &c. au ſubſtantif: mais quatriéme, en l'adjectif; quoy que le grand uzage, principalemant des Chaires, & du Barreau; ſemble en quelque façon l'autorizer.

L'auteur de la nouvelle Cenſure donne pour exception à cete regle, *Charles Quint*, pour diſtinguer cét Empereur de nôtre Roy Charles cinquiéme, ſurnommé le ſage.

On dit *Socrate*, & ſamblables noms Latins, non pas *Socrates*. Ceus des deus ſyllabes en *us* ne ſe changent point: *Cyrus*, *Creſus*; excepté les noms des Saints *Pierre*, *Paul*, &c. Ceus de trois

ſyllabes, dont l'uzage eſt ordinaire, ſe terminent en *e*, en gardant le méme nombre *de ſyllabes*; *Tacite*, *Plutarque*. Si on en uze rarement, on ne change rien; *Quintus*, *Fulvius*. L'on dit auſſi *Darius*, *Marius*. L'on obſerve la méme regle, pour les noms de quatre ſyllabes terminez en *ius*, Virgilius, *Virgile*, *Ovide*, *Petrone*.

Les terminez en *antius*, ou *entius*; changent en François *tius* en *ce*, Lactantius, Conſtantius: *Lactance*, *Conſtance*. Ou bien l'on en retranche tout à fait, *ius*; Laurentius, Vincentius: *Laurent*, *Vincent*.

Les noms propres d'hommes en *a*, ne changent point; *Dolab.lla*, *Sylla*. On dit neanmoins Seneque. Ceus de fammes, qui ſont les plus connus, le changent en *e*; comme *Cleopatre*.

S'ils ne ſont pas ordinaires, ils ne changent point; comme *Debora*. N

Les terminez en *as*, le changent en *e*, *Pytagore*. Les Hebreus ne ſe changent point; *Joſias*, *Ezechias*, non plus que *Mecenas*. Ceus qui ſont terminez en *e*, changent l'*e* fermé en l'*e* ouvert, comme *Penelopé*, & non pas Penelope.

Des noms Grecs en *és*, on ôte ſeulemant l'*s*, Demoſthenes, *Demoſthene*. Il y en a pourtant qui gardent l'*s*; comme *Arſaces*, *Menes*, *Artaxes*, & autres Perſans.

Les noms Latins terminez en *is*, & en *os*, ne ſe changent point en François, comme *Adonis*, *Heros*.

Les noms propres Latins en *ander*, tournez en François, ſe terminent en *andre*; comme *Al-*

N *Alexandre.* Que s'il eſt parlé d'vn autre que du grand Alexandre, il faut dire *Alexander.*
†

Ordinairemant les *noms propres* derivez du Latin en *anus*, ſe prononcent & s'écrivent avec un *e*, pourveu qu'il y ait vne voyelle immediatemant devant anus; *Tertullianus*, *Quintilianus* : *Tertulien*, *Quintilien.* S'il n'y a ny voyelle ny diphtongue devant les deus lettres finales, on met l'*a*, *Trajan*, & non pas Traien. *Triſtan*, non pas Triſten. Si ce ſont des noms appellatifs, on les écrit en *ain*; Affricain, Romain, &c.

Il ne faut pas dire *le* Plutarque, *le* Tite-Live : mais Plutarque, Tite-Live.

Ceus qui ſont terminez en *o*, ajoûtent vne *n*, *Ciceron.*

Il y a des noms, dont la ſigni-

gnification eſt *active & paſſive.* N
Par example, vous ne faites point état de mon eſtime : voila le mot d'eſtime, qui eſt actif. Mon eſtime ne depand point de vous, le voila paſſif. Il en eſt de méme de ceus-cy, *aide, ſecours, opinion.*

Nonchalant, & nonchalance, ſont bon François, non pas *nonchalammant.* Cét adverbe, eſt vn vieus mot, au lieu duquel il faut dire negligammant, ou peu ſoigneuſemant.

La Remarque prefere à cét adverbe *notammant*, ceus-cy; nommémant, particulieremant, principalemant, & ſur tout. La Cenſure n'appreuve point cete preferance.

O

L'On ne dit pas, aſſurer de *ſes obeïſſances* : mais de O
ſon

son obeïſſance, au ſingulier.

N'ont-ils pas fait, & *ont*-ils pas fait; ſont deus frazes bonnes, pour exprimer une méme choſe.

Oeuvre au ſingulier eſt maſculin quand il ſignifie livre, ou volume & compoſition; un bel œuvre. Il eſt feminin pour action, faire une bonne œuvre. Mais en l'un & en l'autre ſens, *Oeuvres au pluriel* eſt toûjours feminin. L'on dit neanmoins *le grand œuvre*, pour dire la pierre philoſophale.

Il faut dire *s'offanſer contre quelqu'vn*, & non pas de quelqu'un.

Les noms monoſyllabes en *oi*, ſe doivent prononcer comme ils ſont écrits, & non pas en *ai. Example.* Moins avec ſon composé, neanmoins, loy, bois, dois, quoy, moy, toy,

ſoy,

ſoy, mois, foy. Il y en a quelques-uns d'exceptez, comme froid, crois, droit, ſoient, ſoit, On les prononce en *ai*, fraid, crais, drait, ſaient, ſait; ſi ce n'eſt quand on dit ſoit pour appreuver quelque choſe, ou qu'il ſignifie *ſive*; ſoit que cela ſait, ou non. O

Dans tous les mots terminez en *oir*, comme mouchoir, miroir, on ne prononce jamais *oi*.

On prononce toûjours *oi*, aus trois perſonnes du ſingulier preſent de l'indicatif des verbes terminez en *çois* : je conçois, non pas je conçais.

L'on prononce boire, memoire, gloire, foire, croire, accroire, creance : croître, connoître, paroître : voyage, Royaume ; non pas veage, ny Reaume.

Ai

O *Ai* pour *oi*, se prononce au singulier du preterit imparfait de l'Indicatif ; je faisais, tu faisais, &c. Et en la troiziéme personne du pluriel, ils faisoient. De méme aus trois personnes du singulier presant. Neanmoins les verbes composez d'vn monosyllabe, n'y sont pas compris; je prevois; j'entrevois.

Ai pour *oi*, se prononce à l'optatif, & au subjonctif aus troiziémes personnes du singulier, & en la troisiéme du pluriel ; je voudrais, tu voudrais.

On prononce *François*, Anglais, Hollandais, Milanais, Polonnais: on dit pourtant, *Genois*, Suedois, Liegois.

Si l'on est plus dous, que *si on*. Excepté quand aprés *n*, il suit immediatemant vn *l*. Si on

on le veût, & non pas ſi l'on le veût.

Si le verbe finît par vne voyele devant *on*, comme, *Prie-on alla-on*; il faut prononcer & écrire vn *t*, entre-deus, *Prie-t-on*, *alla-t-on*, pour ôter la cacophonie.

En ces examples, & autres ſamblables, il ne faut point d'*apoſtrophe* : parce qu'il n'y a point de voyele ſupprimée, mais c'eſt une ſimple diviſion.

On, commance mieus vne periode : *l'on* a bonne grace dans le milieu. Cela toutefois dépand de l'oreille, & de la rancontre des ſyllabes.

Il faut mettre *l'on*, aprés toutes les voyeles. *Ex.* En cete extremité, l'on ne ſçauroit. Excepté aprés l'*E feminin*, quoy que tu puiſſe dire on faira.

L'on

O *L'on* se met aussi aprés les particules, *&*, *ou* ; De méme aprés tous les mots qui finissant par *ol*, se prononcent en *ou* ; comme, fol, mol, col, *fou*, *mou*, *cou*.

Quand on les *repete*, il les faut mettre tous deus en méme sens. Comme je ne veus pas qu'on laisse, ny qu'on donne : non pas qu'on laisse, ny que l'on donne. On ne doit pas dire, *onguant* pour *parfum*.

On dit l'onziéme, *non pas leonziéme*.

Oratoire, est toûjours masculin.

L'on dit *l'Ortographe*, au feminin, & non pas Ortographie ; quoy que l'on dise ortographier.

Le mauvais état *où* je vous ay laissé, est mieus dit que non † pas *auquel* je vous ay laissé.

Il disoit *oüy*, ils diront ouy. O

En ces Examples & sambla-
bles, l'on ne prononce point le *t* qui est devant ouy.

Il faut dire *outre cela*, non pas outre ce.

Tous les *ouvrages* des hommes, sont masculins, les fammes font les leurs feminins. Mais il n'est pas permis de l'écrire ainsi.

Ordre, pour Sacremant est masculin, ou feminin selon qu'il est placé. Car on dit les saintes Ordres, & les Ordres sacrez.

P.

PAche est vn mot barbare, P
pact ne vaut rien du tout: *pacte* est bon, *paction* est tres-uzité.

Paralele est masculin dans le figuré, & ne marche préque ja-

P jamais ſeul dans le propre. Car on dit ordinairemant, des lignes Paraleles.

Par ainſi n'eſt plus en uzage; on dit ſimplement ainſi, ſans † *par*.

Parceque eſt plus dous & plus uzité, que *pourceque*. La Cenſure n'en fait differance, que ſelon les occaſions. On ne le doit jamais ſeparer en trois mots.

Pardonnable, ne ſe dit jamais des perſonnes : *excuzable* s'atribuë aus perſonnes, & aus choſes. Vous n'eſtes pas excuzable, vôtre faute n'eſt pas excuzable.

Vous me *pardonrez*, pour dire pardonnerez : *donray* ou *dorray* pour donneray, ſont des monſtres dans la langue.

Parricide ſe dit de celuy qui tuë ſon pere, ou ſon Prince, ſon

ſon frere, ou ſa ſœur : & de celuy qui trahît ſon pais. *Fratricide* n'eſt pas Francois.

Partant, commance à n'étre plus en uzage dans le beau ſtyle.

Il faut dire *particularité*, & non pas *particulairité*.

L'uzage des *participes* eſt fort difficile en nôtre Langue, & ſouvant ils ſont une méme choſe avec les pretrits.

Si le *preterit* va *devant* le nom qu'il regît, alors le participe eſt indeclinable. I'ay *reçeu vos lettres*, non pas reçeuës.

Si le nom va *devant* le preterit, on luy conforme le participe; *les lettres que* J'ay *reçeuës*, non pas que j'ay reçeu, comme écrivent pluſieurs bons Auteurs.

Au milieu de deus noms, *il* eſt auſſi indeclinable; *les ha-*

bi-

P *bitans nous ont randu maîtres de leur ville*, non pas randus.

Le commerce (parlant d'vne ville) l'a randu *puissant*. La * Censure au contraire soûtient qu'à cause de l'a, il faut dire necessairemant l'a rendu puissante.

Si le *preterit est passif*, il prand le nombre & le ganre des noms qui le precedent & qui le suivent. Nous nous sommes *randus* maîtres, non pas randu; excepté quand aprés le preterit passif, il y a vn participe passif. Comme en cét example, la desobeissance s'est *treuvé montée* au plus haut poinct, & non pas treuvée.

* La Censure en ce dernier example n'appreuve ny treuvée, ny montée; assurant qu'il faut dire, la desobeissance s'est treuvée avoir monté.

Quand

Quand les preterits ſont ſuivis d'vn verbe, ils ſont toujours indeclinables. Elle s'eſt *fait* peindre, non pas faite. Ie les *ay fait* peindre, non pas je les ay feites peindre.

Ce qui a auſſi lieu lors qu'il y a quelque mot, entre le preterit & le Verbe infinitif qui ſuît. C'eſt une fortification que j'ay *appris* à faire, non pas appriſe.

La regle generale eſt, que le *preterit du participe* mis aprés le ſubſtantif, auquel il ſe rapporte: ſuît ſon genre, & ſon nombre. Example du genre. La lettre que *j'ay receuë*, & non pas reçeu. Example du nombre. Les maus qu'il a *faits*, & non pas fait. Si le ſubſtantif étoit aprés, il faudroit dire: *ayant* veu les lettres.

S'il y a deus noms ſubſtan-

P tif l'un desquels precede le preterit participe & l'autre suive le verbe duquel il est regi ; alors le preterit participe ne sera point sujet au genre, n'y au nombre du substantif qui le precede. Ex. *La peine que m'a donné cete affaire*, & non pas donnée. Les inquietudes que m'a donné cete querelle, non pas données.

Mais si le substantif est mis devant le verbe qui le regît, alors le preterit participe suivra le genre & le nombre du substantif qui le precede. Ex. *La peine que cete affaire m'a donnée*, les inquietudes que cete querelle m'a données.

Ay-je fait quelque chose que vous n'ayez *fait?* Et non pas * *faite*. La Censure les treuve tous deus bons.

L'on dit, c'est vne des plus

plus belles *actions qu'il ait jamais faites* : & non pas au ſingulier, qu'il ait *jamais faite.*

L'uzage, qui a ſouvant meilleure grace que la regle ; dit, je trouve *une partie du pain mangé*, & non pas mangée.

De méme l'on dit, aprés ſis mois de temps *écoulé* ; quoy que *écoulez*, ſoit auſſi en uzage.

Il faut dire *la plus grand part* au ſingulier, *ſe laiſſe aller* : & au pluriel, *la plûpart diſent* que, &c. Si la plûpart eſt ſuivi d'un genitif ſingulier, alors le Verbe doit étre mis au ſingulier. La plûpart du monde fait.

Le nouveau Cenſeur ne veut pas que ces deus termes ayent vn regime differant. Mais il le fait ſuivre d'un ſingulier ou d'un pluriel, ſelon que le genitif exprimé ou ſous-entandu, mis aprés l'un de ces

P termes; la plûpart, ou la plus grande part, est ou sont singulier ou pluriel, Ex. *La plûpart* ou la plus grand part du Peuple *fait* ainsi. La plus grand' part des Religieus vivent.

Ces façons de parler ne sont pas bonnes; si un homme dit à une fille; je suis *plus beau* que vous: ou si une fille dit à un homme; je suis plus vaillante que vous. Il se faut servir d'une autre fraze, *j'ay plus* de beauté que vous, j'ay plus de courage que vous, &c.

Il faut bien prandre garde, à mettre où l'on doit les particules negatives; *pas*, & *point*. Et on ne tombe pas bien d'accord, de leur situation. Voicy les endroits où l'on ne se sert pas de ces particules.

Devant les deus *ny*, Ex. Il ne faut étre ny avare, ny prodigue.

De-

Devant le *que*, s'il ſignifie ſinon que *niſi*. Ex. Ie ne ſeray que ce qu'il luy plaira.

Devant *jamais* Ex. Il ne ſera jamais ſi méchant qu'il a été. Devant *plus*. Ex. Ie ne feray plus comme j'ay fait.

Aprés *plus* ſi vne negative ſuît. Ex. Il eſt plus riche que n'a été celuy qui, &c.

Devant *aucun*, *nul*; il ne fait aucun mal, je ne fais nul doute.

Aprés *ſans*. Ex. Sans faute, & non pas ſans point de faute.

Avant que l'on parle de quelque *temps*, ny aprés en avoir parlé. Ex. Ie ne le verray de dis jours, y a dis jours que je ne l'ay veu.

Avec le verbe *pouvoir*. Ex. Il ne le peut faire.

Avec le verpe *ozer*. Il n'ozeroit dire mot.

Il faut remarquer que *point*,

P nie bien plus ſortemant que *pas*.

Point ne ſe met devant les noms, qu'avec l'article indefini *de*. Ex. Il n'a point d'argent. Car on ne dit pas, il n'a point de l'argent. Il n'y a point de moyen, ou il n'y a pas moyen : & jamais, il n'y a point moyen.

pas & point, ont fort bonne grace devant les infinitifs Ex. Pour ne pas ou pour ne point vous enuyer; au lieu de dire, pour ne vous enuyer pas.

§ Le nouveau Cenſeur ajoûte. 1. Que *pas* ne s'amploye jamais ſeul. Example. *N'a t-il* pas fait cela, on répond *point*; quoy que la demande ſoit faite avec pas. 2. L'on ſe ſert de *pas*, devant pour. Ce n'eſt pas pour vous. Toutefois devant pour tout, ou du tout *point* eſt meilleur que *pas*. Il ne le veut point pour tout,

tout, point du tout. 3. *pas* eſt P. tres en uzage, devant ces quatre mots monoſyllabes ; *peu*, *moins*, *plus*, *&* *mieus*. Il n'a pas peu de moyens, pour *dire*, il n'a pas moins de puiſſance.

Le détroit d'vne montagne, ou autre lieu difficile ſe nomme *le pas*, & non le paſſage. Mais la Cenſure ſoûtient que cete façon de parler eſt fort bonne, les Lacedemoniens combatirent *au paſſage* des Thermopyles. *

C'eſt une mauvaiſe fraze ; *perdre le reſpect à quelqu'vn*. Il faudroit plutôt dire manquer de reſpect à quelqu'un, ou bien perdre le reſpect *envers* quelqu'un.

Pentecôte, non pas Pentecoute.

Periode eſt maſculin, quand il ſignifie le plus haut point

P de quelque choſe. Il eſt ſeminin, lors qu'il ſe prand pour vne periode de l'oraiſon.

Quand il y a *trois verbes dans vne periode* continuë, ſi le premier eſt accompagné d'une *negative* ; les deus autres qui ſuivent doivent étre mis au *ſubjonctif*, non pas à l'Indicatif. Ie ne croy pas que perſonne puiſſe dire que je *l'aye* trompé ; non pas que je *l'ay* trompé. La Cenſure avouë * que la Remarque eſt milleure. Mais elle ne veut pas pour cela que l'on condamne ce qui n'eſt pas une faute, ou qui eſt moins bon.

Vne *periode* qui commance ou finît en vers, eſt vicieuze.

Il faut prononcer *perſecuter*, non pas perzecuter.

Perſonne ſignifiant l'homme & la famme, tout enſamble, eſt

est toûjours feminin. Mais aprés qu'on l'a fait feminin, on ne laisse pas de le faire suivre d'vn relatif masculin. Comme toutes les personnes qualifiées m'ont témoigné le déplaisir qu'ils ont eu

Le mot de *personne* est indeclinable, lors qu'il signifie le *nemo* des Latins, & alors il est masculin. Estéil venu quelqu'un me chercher? *Personne n'est venu*, ny ne s'est presenté. Toutefois en parlant d'une famme, on le fait suivre d'un adjectif feminin. Ie ne vois personne si *heureuze qu'elle*.

L'uzage de personne pour *nemo*, n'est propremant que pour les chôses qui regardent l'un & l'autre sexe conjointemant. Ex. Personne n'a esté fâché de sa mort. Car ce ne seroit pas du bel uzage de dire parlant

P d'vne famme, je n'ay jamais veu persōne si grosse qu'elle. Il vaut mieus changer l'expression & dire, je n'ay jamais veu de femme *si grosse* qu'elle.

C'est une faute, d'exprimer *la personne* au lieu de la chose. Comme quend une famme dit, étant *fâchée* je m'emporte; l'autre qui répond doit dire, & moy quand *je le suis*, non pas quand *je la suis*, je ne dis mot.

D'ordinaire aprés *ce peu* si le genitif est pluriel, il faut que le verbe soit aussi pluriel, ou au contraire Ex. Ce *peu* de mots ne sont que pour, &c. Ce *peu* de sel suffira.

Ie vous ay rapporté *à peu prés*, la substance de sa harangue; c'est la façon dont on doit parler, non pas à, ny au plus prés.

Il faut dire je n'oze parler *de peur de faillir*, non-pas *peur de faillir*.

Il y peut huit personnes, pour dire il y a place pour huit personnes, est une fraze dont on ne se sert point en écrivant dans le beau style.

Faire piece à quelq'vn, est une fraze qui paroît insuportable à l'Auteur des Remarques. Mais l'on doit en appeler à l'uzage ordinaire de la Cour, qui s'en sert. †

En parlant on dit, *nu-piez* mais les delicats n'écrivent jamais, que les *piez-nus*. Il faut dire nu-piez au pluriel, non pas nu pié.

La Remarque oblige de dire, lés piez & la téte *nuë*. La Censure veût, que nus soit mieus dit. *

Poitrine est condamné & dans

P la proze, & dans les vers : on
† dit neanmoins la fluxion luy eſt
tombée ſur la poitrine.

Ie feray *ce qu'il* vous plaira, ſupplé que-je façe, que je diſe; non pas *ce qui* vous plaira.

§ Le nouveau Cenſeur pour expliquer l'uzage de cete particule, dit que lors que la particule *de* n'eſt pas employée ailleurs dans le mambre de la periode : il la faut mettre immediatemant aprés *plaire*. Ex. *Il me plaît* de vous interdire ma maiſon. Que ſi elle eſt employée, on ne doit pas la mettre aprés le verbes plaire. Ex. *Il vous plaît* m'honorer de vos commandemans.

On dit *pleuvoir*, non pas plouvoir.

Plier, veut dire faire des plis: *ployer*, ſignifie ceder, obeir; tou-

toutefois l'on dit, l'Infanterie a plié.

Il faut dire & écrire *pluriel*, qui vient de *pluralis*, & non pas plurier.

Il faut dire non ſeulemant tous ſes honneurs, & toutes ſes richeſſes, mais toute ſa vertu *s'évanouit*. La Cenſure accuze ce ſingulier de ſoleciſme, & veût qu'on diſe au pluriel s'evanouirent.

C'eſt la coûtume des Peuples *les plus* barbares, non pas des Peuples plus barbares ; l'on ſouſ-entand toûjours, qui furent jamais. En cete façon de parler, *plus* eſt ſuperlatif, non pas comparatif.

De méme on dit je parle de l'homme le moins heureus, le mieus, le plus mal, le moins mal équippé.

Au lieu de dire *tant plus* l'hy-

dro-

P dropique boit, tant plus il veut boire; on dit ſelon la Remarque *plus* il boit, plus il a ſoif.

* La Cenſure oppoze que *tant plus* a quelquefois plus de force, & que tous ces retranchemans vont à la ruine de nôtre Langue.

Cela tient plus du Poëte que de l'Orateur, eſt mieus que ſi l'on diſoit *que non pas* de l'Orateur : neanmoins il faut en cela, conſulter l'oreille.

Poizon, eſt toûjours maſculin.

On trace le *portrait*, non pas le pourtrait.

§ Le nouveau Cenſeur des Remarques, dit ſur ce ſujet, que le *pro* des Latins ne ſe changeant jamais en *por*, mais ordinairemant en *pour*; il eſt plus à propos de dire *pourtrait*, que portrait.

Possible pour peut-estre, n'est pas trop bon, selon la Remarque. La Censure le fait meilleur en quelques endroits.

On court *la poste*, dans les chemins, on prand *vn bon poste* à la guerre.

Il est plus naturel de dire, il a envoyé son fils au devant de Monsieur *pour* l'assurer, &c. Mais il est plus élegant de suprimer le *pour*. Il l'a envoyé au devant de Monsieur, l'assurer.

On se sert en plusieurs façons de ce terme *Pourque*, mais elles ne vallent toutes rien. 1. Ie luy ay écrit *pour* qu'il luy pleût aller. 2. Il est trop honnéte homme, *pour* qu'il me refuze. 3. Ils sont trop de gens, *pour* qu'un homme seul les attaque. 4. Vn pere seroit il deshonoré, pour que ses enfans soient

P soient vicieus. Au lieu de dire, *qu'il* luy pleût, *pour* me refuzer cela : *pour* étre attaqué d'un seul, *si* ses enfans sont vicieus. Neanmoins la troiziéme de ces trois locutions, est plus recevable.

Ils étoient *pour avoir* encore pis, c'est à dire ils couroient fortune d'avoir encore pis. Cete façon de parler est tres-françoise, mais basse : aussi bien que celle-cy peu uzitée, je suis pour soûtenir *cete Proposition* ; c'est à dire j'oze ou j'ozeray soûtenir, &c.

Entre *pour* & *l'Infinitif*, on ne met jamais rien ; si ce n'est quelque particule, d'une ou de deus syllabes au plus. Comme, *pour en* avoir *pour y* aller : non pas *pour avecque* luy, venir à Paris.

Il ne faut jamais repeter deus

fois

ſois *pour*, dans une méme periode. Ex. Il eſt venu *pour* s'excuzer, de ce qu'il s'en alla *pour* donner ordre.

Pour afin, pour & à cete fin que, pour & à icelle fin : ſont les derniers barbariſmes ou de la chicane, ou des Provinces.

Quant à moy, n'eſt plus en uzage : *de moy* ſe met dans le beau ſtyle, quoy qu'il en faille uzer raremant. *Pour moy*, eſt beaucoup plus uzité.

Il ne faut pas dire la rebellion continuë, *pource* il la faut châtier : mais pourtant, ou *à* cauſe de cela il la faut châtier.

Quand *Pourpre* ſignifie une maladie, il eſt toûjours maſculin: lors qu'il ſignifie la couleur, il eſt adjectif. Quand il ſignifie le poiſſon, il eſt commun: quand il ſignifie l'*étoffe*, il eſt feminin.

C'eſt

P C'eſt une faute de dire *preigne*, pour prenne : & *viegne*, pour dire vienne.

La Remarque bannît avec la chicane, *au prealable*, & *prealablemant*, pour dire premieremant, avant toutes choſes. La Cenſure en retient l'uzage.

Precipitammant, eſt beaucoup meilleur que precipitemant.

Preface, eſt toûjours feminin.

Premier que j'arrive, n'eſt pas ſi bon qu'avant que j'arrive.

Il n'eſt pas neceſſaire de repeter les *prepoſitions*, dans les ſynonimes. Ex. Il a été trompé par les ruzes, *& les* artifices ; ſans dire, *& par* les artifices. Neanmoins cete repetition a ſouvant tres-bonne grace.

Il demeure *prés* le Palais, *prés du* Palais. Pour les perſonnes, l'on dit toûjours auprés de lüy : auprés du Roy, non pas prés le Roy.

Ra-

Racontant *vne histoire*, on se P. peut servir quelquesfois du *presant* pour le passé ; la bataille se donne, les bataillons se choquent, &c.

La Remarque voudroit conserver à DIEU le mot *de prier:* assurant qu'on ne peut dire, supplier *Dieu*. La Censure s'opoze à cete distinction. *Prier*, *regît* toujours l'accusatif. *

La Remarque ordonne qu'on dise, *il prevít* sa mort. La Censure soûtient, qu'il *prevcut*, est plus en uzage. Mais la Remarque dit bien qu'il *pourveut* à la nourriture, non pas qu'il pourvit. *

Ces trois mots, print, prindrent, prinrent, ne valent rien; il faut dire, *prit*, *prirent*.

Prochain & *voizin* ne reçoivent jamais de comparatif, ny de superlatif. L'on ne dit point plus pro-

P prochain, plus-prochain, plus voizin. L'on dit à la maiſon la plus proche, non pas la plus prochaine, *ny la plus voizine.* Ny, je ſuis fort prochain.

Quelques-uns font difficulté de dire, eſtre abandonné de ſes *Proches*, au lieu de ſes Parans.

On doit écrire *promener*, & non pas pourmener. Ce Verbe eſt quelquefois neutre, *allons promener*: tantôt neutre paſſif, *il s'eſt allé promener:* d'autrefois actif, *promenez ce cheval*, *cet enfant.*

Il faut toûjours mettre le *pronom relatif*, auprés du Verbe; *je vous le promets*, il n'eſt pas ſi méchant, que vous vous *le* figurez: non pas *je le vous promets*, qne *vous le vous* figurez.

* La Cenſure appele cete Remarque vne grande erreur, toutes les Langues aimant la va-

varieté des locutions.

La repetition du pronom relatif, *le*, est souvant necessaire. Ex. Un tel veut acheter mon cheval, il faut que je *le* luy face voir; car ce feroit mal dit, il faut *que je luy* face voir.

Le Pronom a plus de grace, éloigné de l'Infinitif. Comme, je ne le veus pas faire, ils me vont blâmer; est plus dous & plus uzité que je ne veus pas *le* faire, il vont *me* blâmer.

L'on ne se doit jamais servir du pronom demonstratif avec *la*, quand il est immediatemant suivi du pronom relatif, *qui* ou *lequel*. Ex. Ceus qui aiment, & non pas Ceus-là qui aiment DIEU. Mais *la* se met, s'il y a un Verbe entre luy & le relatif. Comme ceus-là aiment DIEU, qui gardent ses commandemans.

P La Remarque fait repeter *le Pronom possessif*, comme l'article. C'est pourquoy elle condamne, *ses Pere & Mere*: & veut obliger à dire, *son Pere & sa Mere*. La Censure consant à sa regle, nie l'example; & en appele à l'uzage, qui dit ses Pere & Mere pour signifier ses Parans.

Ces Pronoms *mien*, *tien*, *sien*, ne se mettent plus dans le beau style de la façon qu'on avoit accoûtumé d'en uzer. L'on ne dit plus un *mien* frere, vne *tienne* sœur. Mais *vn de mes* freres, s'il y en a plusieurs: *mon* frere, s'il n'y en a qu'un.

Il y a grand chois à supprimer, ou repeter les *Pronoms personels* devant les Verbes. Nous avons livré la bataille, veincu les ennemis, & n'aurions pas fait tant de belles actions. Cela

est

est mieus dit que si on repe- P[1] toit, & nous n'aurions pas fait tant, &c.

La *suppression* de ces *pronoms* est mauvaise en deus rancontres. 1. Lors que la construction change tout à fait. Ex. Une chose mal donnée ne sçauroit estre bien deuë, & *ne venons* plus à temps: au lieu de dire, & *nous ne* venons plus à temps. 2. Lors que la construction est interrompuë par une particule separative,, ou dis-jonctive, comme *mais*, *ou* & samblables. Ex. Ou nous le confesserons, ou le nierons; il faut dire, ou nous le nierons.

La Remarque ne veut jamais lier le *Pronom relatif*, avec le nom qui n'a que l'article indefini. Il a été blessé d'un coup de fléche, *qui* étoit empoizonné, & non pas empoizonnée.

P De méme ce n'est pas bien dit, le peu d'affection *qu'il* m'a témoignée, il faut dire témoigné. I'ay plus perdu de pistoles que vous n'en avez *gagné*, non pas gagnées. Elle ne veût non plus, qu'un nom qui n'a point d'article, ait aprés soy vn Pronom relatif qui se rapporte à ce nom-là. Comme il a fait cela par avarice, *qui* est capable de tout gâter. Le Méme s'obſerve du mot *dont*. Car on ne dira point, il a fait cela pour avarice, *dont* la soif ne se peut éteindre. L'on dit neanmoins par Apostrophe qu'Avarice, qui cause tant de maus.

§ Le nouveau Censeur condamne cete regle par les examples suivants. Il a fait cela par charité, qui est une vertu tres digne du Chrétien. Tu as été creé Magistrat par Election, qui est

vne voye legitime pour, &c. Ariſtote fut enrichi par Alexandre, *qui* avoit été ſon Diſciple. P

La propreté en habits, au manger, &c. non pas la *proprieté.*

Proüeſſe n'eſt plus en uzage, que de raillerie. La Cenſure le nie.

On écrit *les Pſeaumes*, mais on prononce les *Seaumes* Penitantiaus, & non pas Penitentiels. Le ſingulier n'eſt pas bien en uzage.

La Pudeur eſt toûjours priſe en bonne part, *la honte* l'eſt quelquefois en mauvaiſe.

Ie *puis* faire cela, non pas je peus; quoy que Coëffeteau employe toûjours ce dernier. On le conjuge ainſi, *je puis, tu peus, il peut.*

Q

IL ne faut pas dire, *quand* Q

Q*c'eſt que* je ſuis malade : mais, *quand je* ſuis malade. Neanmoins quand *eſt ce qu'il* viendra, eſt auſſi bien que *quand* viendra-t-il?

Il n'y a pas de redondance à dire, *quand* je ne ſerois pas vôtre ſerviteur, *comme je ſuis*, je vous honorerois. Quelques-uns aſſurent qu'il faut ajoûter la particule *le*, & dire comme *je le* ſuis.

Quand on n'a que faire, eſt tres élegant, pour dire, quand on n'a rien à faire, mais il ne le faut pas affecter.

Quand & moy, n'eſt pas fort bon pour dire avec moy. Et ſi on en uze, il faut l'écrire avec un *d*, plutôt qu'avec un *t*.

Quant & quant, pour dire en méme temps, & tout quant & quant pour incontinant, ſe diſent : mais les bons Auteurs

ne

ne l'écrivent point. Q

Préque eſt preferé à *quaſi*, * ſi ce n'eſt en certains androits ; comme il n'arrive *quaſi* jamais que, &c.

Que conjonction ne ſe doit point repeter deus fois en une méme periode. Ie ne ſçaurois croire, *qu*'aprés avoir fait de ſi belles actions, *qu'il* puiſſe, &c. Il faut dire ſimplemant, *il* puiſſe.

Que aprés *ſi*, & devant *tant s'en* faut, veut étre repeté, Ie vois cela *ſi éloigné*, *que tant s'en faut* que je l'eſpere, qu'au contraire j'apprehende, &c.

Ie vous aſſure *que bien que*, ou *encore que* je vous aime, non pas *quoy que* je vous aime.

N[illegible]e Langue a certaines façons de parler, qui ſamblent dire *le contraire* de ce qu'on leur fait ſignifier. C'eſt pourquoy

Q il faut dire, & *qu'ainsi ne soit* vous voyez: non pas selon la raison & l'ancien uzage, & qu'ainsi soit voyez.

Il ne faut pas dire *quel merite* que l'on ait, mais *quelque* merite. Neanmoins pour éviter la cacophonie on dit plutôt, quelle que puisse étre la cause, que *quelque* que puisse.

§ Le nouveau Censeur dit que le mot de *quelque* répond seulemant au Latin *quicumque*, & *quantuscumque*: & qu'ainsi il n'en faut uzer qu'en parlant de quelque quantité, ou bien en exaggerant. Ex. *Quelque* pouvoir qu'il ait, *quelques* honneurs qu'il possede. Mais quand on fait relation à quelque qualité dont on a déja parlé, il se faut servir de quel, ou quelle. Ex. C'est un Prince du Sang, c'est un cheval d'Espagne; un autre re-

repartira fort bien, *quel* Prince Q
que ce ſoit du Sang, ou Etranger. De *quelle* region que ſoit ce cheval.

Quelque en ce ſens eſt adverbe, s'il eſt joint avec un adjectif. Ex. *Quelque* Riches qu'ils ſoient, & non pas *quelques* au pluriel. S'il eſt joint à un ſubſtantif, il eſt alors adjectif; *quelques* perfections qu'il ait.

Cete fraze, *quel eſt* vôtre aveuglemant? eſt plus naturele que celle-cy, quel aveuglemant eſt le vôtre?

DIEU eſt preſent en tous lieus, *quel qu'ils ſoient*; non pas *tels* qu'ils ſoient.

Quelque étant joint avec les adjectifs, eſt adverbe; conſequammant indeclinable, & ſans *s*. *Quelque* vertueus qu'ils ſoient. Auec les ſubſtantifs, il eſt pronom; *quelques* vertus

Q qu'ils possedent. La Censure
* dit, que la Remarque se trompe : & qu'il faut dire aussi avec les adjectifs, *quelques riches* qu'ils soient.

Qui au genitif, datif, & ablatif, tant du singulier que du pluriel ; ne s'attribuë qu'aus Personnes. Comme le Maître *de qui* j'ay appris. Ce qu'on ne doit pas dire des animaus, ny des choses inanimées ou morales. C'est pourquoy il ne faut pas dire, le cheval *de qui*, mais *dont* j'ay reconnu le deffaut. Si ce n'est qu'on leur attribuë des frazes personneles ; comme voila un cheval, *à qui* je dois la vie.

Si aprés avoir fait vne periode, on n'a pas achevé ce qu'on veut dire, il ne faut jamais commancer celle qui suît par un *qui* relatif ; lequel n'a

ja-

jamais un poinct devant soy, mais toûjours une virgule. Il est vray que les Latins en uzent autrêmant.

Qui crioyent d'un côté, *qui* couroient de l'autre, *qui* s'ensuyoient ; pour dire les uns crioyent, les autres s'enfuioyent, &c. ne passe pas dans la Remarque, pour estre du style excellant. La Censure le juge fort élegant.

Ce n'est pas une faute de repeter *qui* deus fois dans une méme periode.

On se sert d'ordinaire de *qui*, pour lequel; quoy que ce dernier, ait aussi ses uzages.

L'on se sert de *lequel*, au lieu de *qui*, aprés deus noms de differant genre pour ôter tout équivoque. *Ex.* C'est un effét de la divine providance, *lequel* & non pas *qui*, est conforme

Q à ce qui nous à été predit. L'on s'en ſert auſſi au nominatif, quand on commance une narration conſiderable. Ex. Il y avoit à Rome un grand Capitaine, *le quel* par le commandemant du Senat, &c. On s'en ſert plus ordinairemant dans tous les autres cas.

Le voila *qui* vient, non pas *qu'il* vient ou qu'elle vient.

C'eſt un abus d'ajoûter *il*, aprés *quiconque*. Ainſi on ne doit pas dire, quiconque a fait cela, *il* doit étre châtié.

Le pronom *quoy* eſt commode, pour dire lequel, en tout genre & en tout nombre. Comme *le plus grand vice à quoy il eſt ſujet*, ce ſont des choſes à quoy il faut panſer. La Cenſure prefere ſouvant *auquel*, comme le tonnerre auquel ce païs eſt ſujet.

Il faut dire *quoy qu'il* arrive, Q
& non pas qui arrive : & *quoy qu'il* en soit, vaut mieus que *quoy que* s'en soit. Il ne le faut jamais mettre aprés *que*, à cause de la cacophonie. Ie vous asseure que bien que, non pas, *quoy que*, &c.

R.

LEs *rays* ne se disent point R
du Soleil, mais de la Lune : on dit aussi, les rays d'une roue.

La Remarque veût, que *reciproque*, ne soit qu'entre deus : mutuel, entre plusieurs. L'Auteur de la nouvelle Censure, § fait cete distinction. *Mutuel* se dit du raport, qui naît entre deus choses en méme temps. Comme l'affection entre freres & sœurs, est mutuelle. *Re-*

Reciproque marque priorité & posterité de temps. Ex. Celuy qui a receu un bien-fait de son voisin, luy rand aprés le reciproque.

On dit *se reconcilier avec* quelqu'un, non pas à quelqu'un.

Deus verbes qui ont un regime differant, ne peuvent étre mis ensamble avec un seul cas. Ex. Ayant embrassé, & donné la benediction *à* son fils; parce que le premier regît l'accusatif, le dernier le datif. Mais on dira bien ayant *embrassé, & baisé* son fils.

Recouvert, pour recouvré, se dit, comme plusieurs autres locutions, par l'uzage contre les loïs de la Grammaire. Ce second neanmoins peut étre employé, principalement en un grand Ouvrage. On écrit, & on prononce *Remerciment*.

La Remarque reprand avoir quelqu'un *à la rancontre*, pour rancontrer. La Cenſure dit, que c'eſt à tort.

Les compoſez étant quelquefois plus en uzage que les ſimples; on dit mieus *rejalir & refroidir* : que non pas jalir, & froidir. La Cenſure nie cete explication, au moins pour froidir.

Ceus qui ſe ſervent de *jallir*, diſent que ce verbe exprime une action ſimple, abſoluë & directe : & que ſon compozé *rejaillir*, marque un redoublement de la méme action, & une eſpece de reflexion.

L'eſprit eſt *rampli* de ſçiance, & la terre de malheurs, ou d'autres choſes morales : mais un vaze, &c. eſt *rampli* de liqueur, & d'autres choſes materieles.

R On dit *ramplir* un tonneau, quand aprés en avoir tiré on le ramplît.

Rancontre est toûjours feminin, quoy qu'en matiere de querelle plusieurs le facent masculin. Ce n'est pas un dûel, c'est un rancontre.

La Langue Françoise se plaît à la *repetition* d'un, ou de plusieurs mots. Ie ne fais aujourd'huy, que ce que je faisois *il y a* vint ans, ou depuis vint ans. Une *si belle* victoire, meritoit d'étre publiée par *une si belle* bouche. Il y a neanmoins plusieurs endroits, où cete repetition n'auroit pas bonne grace. Comme, je n'écris plus tant que *j'écrivois*.

La politesse du siecle supplée à cete *repetition*, par le mot de *faire*; dont l'uzage se *rand* aussi *commode*, qu'il devient cōmun.

Com-

Comme, je n'écris pas tant, R
que *je faisois* autrefois. Ie n'ay
pas tant travaillé à ce livre,
que *j'ay fait* à l'autre. La Cen- R
ſure prefere quelquefois la re-
petition du méme mot, au lieu
de faire; auquel il ne donne pas
tant d'avantage, que fait la
Remarque.

A la *reſervation* de telle choſe,
pour dire à la reſerve, c'eſt une
fraze Barbare. La nouvelle §
Cenſure dit qu'il y a des an-
droits où les adverbes reſervé
& excepté, doivent étre plutôt
employez.

Reproche, eſt toûjours maſ-
culin. L'on dit neantmoins au
pluriel, de ſanglantes repro-
ches.

Reſoudre ne garde le *d*, qu'aus
trois Perſonnes, & aus deus
nombres du futur de l'Indica-
tif. Ailleurs on dit *nous reſol-
vons*

R *vons*, *& resolvans*: non pas resoudons, & resoudans.

Resoudre pour prandre resolution, est *neutre*. De sorte qu'il ne faut pas dire, tâchez *à resoudre* vôtre amy, Mais *faites resoudre* vôtre amy. Quelques-uns commancent à le faire actif.

En *repondre* on ne prononce † point l'*s*, mais bien en *correspondre*.

Ressambler son Pere, ne se dit plus, mais ressambler *à son Pere*,

Rester pour demeurer en quelque lieu, c'est une locution provinciale.

Se *ressouvenir*, se prand quelquesois tres-elegammant pour considerer ses, soldats (dit M. Coëffeteau) voyant ce triste spectacle, c'est à dire voyant mourir Brutus devant leurs

yeus

yeus, & se *ressouvenant* qu'ils R
n'avoient plus de chef.

Quoy que l'on die *sortons*; l'on dit neanmoins en matiere de Iurisdiction; *ressortissons*, ressortissant.

Il faut dire *revêtant*, & non pas revetissant.

Reüssir, s'employe mieus au sens actif : ou avec le verbe avoir que non pas au passif. Cete entreprise luy a reüssi, & non pas si bien, luy est reüssie. La Censure treuve ce dernier aussi bon.

Vos pensées ne sont *autre chose*, que les images : est mieus dit que non pas, ne sont *rien autre chose* que, &c.

En parlant on dit plutôt, *il n'y a rien* tel : & en écrivant, il n'y a rien *de tel*.

La nouvelle Censure met cete distinction, qu'en parlant

di-

R diſtributivemant ou par comparaiſon; il faut dire & écrire, il n'y a rien de tel, il n'y a rien de bon. Mais lors qu'on parle abſolumant, il faut dire & écrire, il n'y a rien de tel, je ne treuve rien bon.

On ſe ſert *de rival & de plaintes*: au lieu de corival, & de complaintes.

La riviere a *inondé nos terres*, & non pas ſur nos terres.

S.

S IL y a certains *verbes* qui prennent un *ſ* à la ſeconde perſonne ſinguliere de l'Imperatif, les autres n'en prennent point.

1. Les *Imperatifs* terminez en *a* & en *e*, n'en reçoivent point comme va. Ce ſeul verbe neanmoins en prand une, lors qu'il eſt

eſt ſuivy de la particule *y*. Va-ſ-y. De méme qu'il prand un *t*, lors qu'il eſt placé devant l'adverbe relatif en, va-t-en. Mais il le quitte lors que *en*, eſt prepoſition. Va en Italie, non pas, va-t-en en Italie. II. L'on met toûjours un *s*, à ceus qui ſont terminez en *aus*, *eus*, *ous*, *ans*, *ens*, *ats*, *ers*, *eurs*, *ets*, *ors*. Ex. Vaus, émeus, &c. où l'*s* bien ſouvant ne ſe prononce pas. III. quelques-uns croyent qu'il n'en faut point à ceus qui ſe terminent en *i*, *ai*, *ain*, *ein*, *oy*, *en*, & *uy*. Comme *beni*, *fay*, *crain*, &c. Les autres aſſurent qu'il en ſaut.

On écrit je crois, je fais, je dis, je crains: non pas je croy, je ſay, je dy, je crain, à la premiere perſonne de l'Indicatif.

Sans, ne doit jamais étre ſuivy de la particule *point*. Sans man-

S mantir, non pas ſans point mantir.

C'eſt ainſi qu'on doit écrire *ſans deſſus deſſous*, non pas, c'en deſſus deſſous: ny ſens, ou cens deſſus deſſous, comme quelques-uns ont penſé.

Satifaire pour *ſatisfaire*, eſt † un abus. Quelques-uns l'excuzent en la prononciation.

Sçavoir eſt ſouvant ſuivy d'vn *infinitif.* Il pourſuivit les ennemis, *qu'il ſçavoit devoir paſſer la riviere.* Mais cete façon de parler choque les oreilles delicates.

Il ſçait la Langue Latine; & *la Langue* Greque: il ſçait *la Langue Latine & la Greque*, ces deus ſont bons. Il ſçait la *Langue Latine & Greque*, il ſçait *les Langnes Latine & Greque*; ces deus ſont mauvais.

L'uzage n'a pû encore aſſez au-

autorizer le mot de *securité*, quoy que tres-significatif.

Serafin s'écrit en François, avec un *n* à la fin.

Seriosité n'est pas encore bien établi, & on ne s'en sert gueres que dans la Comedie, & dans le style Burlesque : on le forme de serieus, comme curiosité de curieus.

Servir, *prier*, *favorizer*, ne regissent plus le datif, servir à son Roy : mais l'accusatif, servir son Roy.

Il faut dire par tout *sureté*, & l'écrire de trois syllabes, non jamais *seurté*.

Si particule conditionnele, ne perd jamais son *i*; si ce n'est devant *il*, & *ils*. L'on dit *si aprés* non pas s'aprés. On dit *s'il* fît, & non pas si il fît.

Si pour *adeò*; joint avec un adjectif demande aprés son *que* ou

S ou *comme* le verbe ſubſtantif. Ex. Je ne penſois pas recevant vos lettres, qu'elles deuſſent étre accompagnées d'une ſi fâcheuze nouvele, *qu'eſt celle*, ou *comme eſt celle que* vous me mandez : non pas que celle, ou comme celle. Quelques-uns appreuvent l'un & l'autre.

Si pour *adeò* étant mis devant un adjectif, & un ſubſtantif, veut avoir *que* aprés luy, & non pas *comme*. Ex. Je ne le croyois pas en de ſi bonnes mains *que* les vôtres, & non pas *comme* les vôtres.

Si pour *adeò*, doit étre repeté. Vous eſtes *ſi* ſage, & *ſi* avizé. L'omiſſion du ſecond *ſi*, n'eſt pas toutefois ſi criminele. La * Cenſure n'appreuve pas toûjours cete repetition, de la particule *ſi*.

J'ay fait tout ce que j'ay pû, & ſi

& ſi je n'ay pû en venir à bout : pour dire, & avec tout cela, je n'ay pû en venir à bout, n'eſt pas bon : non plus que pour ſignifier *outre cela*. Comme l'on met aus écriteaus des Chambres Garnies, *& ſi* l'on prand panſionaires. La Cenſure aſſure, que ce dernier eſt auſſi bon qu'il fut jamais.

Si peut recevoir une méme conſtruction aus deus mambres d'une méme periode. *Si* nous y retournons, *& ſi on* s'en plaint à moy. Ce qui toutefois n'eſt pas ſi bien dit, que *ſi nous y retournons, & que l'on s'en plaigne à moy*. Mettant ce dernier verbe au ſubjonctif.

Si ſe peut bien employer au ſecond mambre d'une periode, ſervant de conjonction conditionelle. Ex. Si nous ſommes jamais heureus, *& ſi* la fortune ſe laſſe, &c.

S *Si*, eſt auſſi employé élegamment, pour ſi eſt-ce que. Ex. *Si diray-je* en paſſant.

Quand il ſignifie comparaiſon, il faut dire; je ne me croy pas en *ſi* bonnes mains que les vôtres, non pas *comme* les vôtres.

Toutes les fois *que ſi bien* eſt *conjonction*, il eſt toûjours ſuivi immediatemant de *que*. Telemant que c'eſt mal dit; ſi bien j'ay fait cela, je n'ay pas peché: pour dire *bien que*, encore que. Lors que *bien* eſt adverbe, on le met ſans *que*: comme il eſt *ſi bien* fait, il eſt *ſi bien* nay, &c.

Le Verbe *ſied*, a deus uzages. L'un pour les mœurs, l'autre pour les habits. Il n'a de temps que l'Indicatif, cela *luy ſied* mal: l'imparfait, cela luy *ſeoit* mal: le futur, cela luy *ſeiera* mal; l'Optatif & le Subjon-

ctif, *ſeieroit*: le Participe, *ſeant*, qui ne ſe dit jamais des mœurs; l'Infinitif de ſon compozé, eſt *aſſeoir*. La Cenſure ſoûtient que bien ſeant, ſe dit auſſi-bien des habits que des mœurs.

On fait *ſigne* de la téte & des mains, mais on donne le *ſignal*.

On dit *ſoit que* vous ayez fait cela, *ſoit que:* ou bien, *où que* vous ne l'ayez pas fait: & non pas, *ou ſoit*; ſi ce n'eſt dans les vers.

La Remarque ne veut pas dire, *ſolliciter* un malade, au lieu de ſervir, ſecourir, aſſiſter un malade. La Cenſure ſoûtient que c'eſt fort bien dit.

En ſomme, ſomme, finalemant, *bref*, ne ſont point en uzage. On dit *enfin*, *en un mot*, *aprés tout*. La Cenſure appreuve l'uzage de bref, & en ſomme.

A quoy *ſongez-vous*, eſt mieus

dit

S dit, qu'à quoy panſez-vous ?

Bien que l'uzage ſoit préque indifferant de dire, *de la ſorte*, *ou de cete ſorte:* toutefois de la ſorte, ne ſe doit mettre qu'aprés la choſe. Comme, ayant parlé *de la ſorte*. De cete ſorte, ſe met devant & aprés. Il luy parla de *cete ſorte*, non pas de la ſorte.

Toute ſorte ſe met avec le ſingulier, & *toutes ſortes* avec le pluriel. *Ex.* Ie vous ſouhaite *toute ſorte* de bon-heur. DIEU vous preſerve de *toutes ſortes* de maus.

Sorte ſe doit conſtruire ainſi. Il n'y a ſorte de ſoin qu'il n'ait *pris* (& non pas *priſe*,) faiſant rapporter cet adjectif à ſoin, & non point à ſorte.

Sortir eſt toûjours neutre, non jamais actif; ſi ce n'eſt au Palais, où l'on dit, la Sentance a

forti son effet, du Latin *fortiri.* S
Mais on ne doit jamais dire, *fortez ce Cheval.*

On dit aussi *fortir* le Royaume, *fortez-moy* de cete affaire.

Sortir d'un lieu pour aller en † un autre, n'est pas bien parler. Il faut dire, partir d'un lieu &c.

Il fouloit, est un vieus mot, qui estoit neanmoins tres-expressif.

L'on ne dit plus submission, mais *foûmission.* Le style du Palais dit toutefois, faire ses *submissions* au Greffe.

Soupçonneus est toûjours actif, signifiant Celuy qui soupçonne : *suspect* est toûjours passif, signifiant Celuy qui est soupçonné.

Afin de *leur faire fouvenir*, n'est plus une locution uzitée : mais afin de les faire fouvenir.

Je me fouviens, paroît meil-

S leur, que non pas *il me souvient*.

Le Pronom demonstratif *ſoy*, ne le rapporte jamais au pluriel; ſi ce n'eſt quelquefois avec la prepoſition de, & alors il doit eſtre mis devant l'adjectif. Ex. du premier. Les hommes genereus ne ſont rien *pour ſoy*, il faut dire *pour eus*. Example du ſecond. Ces choſes *de ſoy* ſont indifferantes. Quelques-uns aiment mieus dire, ces choſes ſont indifferantes *d'elles-mémes*.

C'eſt manquer contre la *netteté du ſtyle*, de mettre un mauvais ordre dans les paroles. Les plus grans ennemis de cete netteté ſont les equivoques, & les longues paranthezes.

La pureté du langage & du ſtyle conſiſte aus mots, aus frazes, aus particules, & en

la

la syntaxe. *La netteté* en l'arrangemant, la situation, & la structure des mots. Enfin, en tout ce qui contribuë à la clarté de l'expression. Le barbarisme, est aus mots, aus frazes, & aus particules.

C'est une *negligence dans le style* de *repeter* deus fois une méme fraze dans une page, lors qu'il n'y a aucune necessité. Il en est de méme de la repetition d'un *mot* specieus.

Quand on amploye *trois noms substantifs*, dont le premier est masculin, les autres feminins, l'adjectif se met mieus au *masculin*. Ex. Le travail, la conduite & la fortune *joints*, & non pas *jointes*.

Deus *substantifs* avec deus *disjonctives*, regissent le verbe au singulier. Ex. Ou la douceur, ou la force le *fera*. Que si

ſubſtantifs ſoient ſituez de la S
méme façon, ſoit devant, ſoit
aprés leurs adjectifs. Ex. J'ex-
poſe cet Ouvrage au jugemant
du peuple *le plus* malin, & du
ſiecle *le plus* barbare, ou bien
au jugemant *du plus* malin ſie-
cle, & *du plus* barbare Peuple
qui fut jamais. Cete conſtru-
ction ſamble plus nette & plus
douce, que cete autre. I'expo- †
ze cet Ouvrage au jugemant
du Peuple *le plus* malin, & *du
plus* barbare ſiecle qui fut ja-
mais.

Cete affaire *luy a bien ſuccedé*,
& non pas luy eſt bien ſucce-
dée. La Cenſure oppoze l'uza- *
ge, qui ſe ſert de tous les deus.

On rejette du haut ſtyle, *en* †
ſuite de quoy.

On dit fort bien, l'armée à
demeuré toute la nuit *ſur*, *ou
ſous* les armes : *en armes* n'eſt

S pas tant en uzage.

§ Le nouveau Censeur distingüe ces trois façons de parler. Estre *sur* les armes, c'est étre auprés des armes, & en état de les prendre au besoin. Estre *sous* les armes, c'est étre dés-ja armé & comme couvert de ses armes. Estre en armes, se dit en termes generaus des deus premiers locutions.

Les Predicateurs veulent, que *superbe* soit substantifs. La Remarque ordonne, qu'il ne soit qu'adjectif; l'homme superbe, la famme superbe. La * Censure est du côté des Predicateurs

Il faut dire *subvenir* à la necessité de qu'elqu'un, & non pas *survenir*.

On dit *survivre ses* enfans, ou *à ses* enfans.

L'uzage des *Synonimes* aus noms

noms & aus verbes, est tres- S
necessaire pour mieus exprimer une pensée. On ne le souffre pas neanmoins aus frazes.

T.

LE *T*, qui se prononce de- T
vant toutes les voyeles, est muët devant ouy. Ie prie DIEU qu'ils dise, *oüy*. C'est ainsi qu'il le faut prononcer, quoy que l'on écrive *disent*.

Tandis, doit toûjours étre suivi de *que*; comme *tandis que* je feray, non pas *tandis* le Roy parut.

Il a fait *tant*, *&* *de si* belles actions. Nos Delicats ôtent cet *&*, comme superflu; toutefois il a plus d'emfaze.

Tarder est neutre, mais *retarder* est actif.

On ne peut pas mettre *tel* à

T la place de quel. Ex. DIEU eſt preſent en tous lieux, *quels* qu'ils ſoient, & non pas tels qu'ils ſoient.

La Remarque croit que *taxer* pour blâmer n'eſt pas du
* beau langage. La Cenſure croit le contraire.

§ Les autres diſent que blâmer & reprandre ſont des termes generaus, ſoit qu'on blâme avec raiſon ou à tort : & que méme blâmer ſuppoze une injure. Mais que taxer ſignifie reprandre & blâmer avec raizon, juſtice, & ſans malice.

Tamperature, ſe dit de l'air : *tamperammant* des hommes.

On dit *la tample*, non pas la tampe; pour ſignifier cete partie de la terre qui eſt entre l'oreille & le front.

Terroir, ſe dit de la terre labourable : *Territoire*, de la juriſ-

risdiction. *Terrein*, est un terme T
de fortification, qui peut estre
aussi fort bien employé, si je
dis; je vouloîs faire là une garenne,
mais je n'ay pas treuvé
que le terrein y fût propre.

Cét homme a de *bon & bonne*
theriaque : le Charlatan
neanmoins se nomme, *Triacleur*.

Tomber s'écrit par un *o*, non
pas par un *u*.

On dit *tomber entre les mains*,
non pas és mains, ny aus mains
de quelqu'un.

Ie vous prans *tous à témoin*,
à garant, *& à partie*, sans *s*;
parce que ces trois mots sont
là comme indeclinables & adverbes,
ou se prennent pour
témoignage, &c.

L'on doit dire, ils sont *tout*
étonnez, & non pas *tous*. La
raizon de cela est qu'en cét en-

T droit *tout* n'eſt pas un nom, mais un adverbe : ſi ce n'eſt qu'on vueille dire, que *tous* ſont étonnez. Le genre feminin change cét adverbe en nom. c'eſt pourquoy on dit, les figues ſont toutes *tombées & gatées*. Il ſe treuve neantmoins une exception de cét example. Les dernieres figues que vous m'envoyâtes; étoient *tout* autres que les premieres.

L'adjectif *tout*, doit étre repeté devant tous les ſubſtantifs; ſi ce n'eſt qu'ils ſoient ſynonimes. Ex. Le Roy a ſubjugé tout l'Artois, toute la

* Lorraine, & toute l'Alſace. La Cenſure dit que ces ſubſtantifs, ſeroient trop ambitieus, s'il leur falloit toûjours un ſi grand train.

Tout de méme ſuivi d'un *que*, eſt du bas ſtyle; comme *celuy-*

là est tout de méme que l'autre. On dit bien, il est *tout de méme.*

La necessité des mots donne cours à *transfuge*, qui signifie plus que deserteur & fugitif.

Trouver & prouver, sont plus en uzage à la Cour, que treuver & preuver.

V.

VA *croissant*, va faisant; ces façons de parler sont vielles. Et l'on ne s'en doit servir, que lors qu'il y a quelque mouvemant à exprimer. Comme, Elle va chantant si une Personne chante en marchand. Ra Riviere *va serpantant*. On ne dira donc point *sa vigeur alloit diminuant.* La Censure marque, que cete fraze est en la bouche de tout le monde.

V La Remarque dit cent écus *vaillant*, non pas *vallant*. On dit neanmoins, je luy ay donné vint tableaux vallans cent piſtoles la piece, & non pas vaillant. La Cenſure ne condamne pas vallant, ſi ce n'eſt, que parlant de toute la richeſſe d'un homme; on diſe *ſon vallant*.

Le Vulgaire prononce, *je vais*, à l'Egliſe: la Cour veut qu'on diſe, *je va*.

Vant *du* midy, ou *de* midy, ſe diſent égalemant.

Veritable, ſelon la nouvelle Cenſure, ſe dit des Perſonnes qui aiment la verité, & des diſcours qui la contiennent, en Latin *verax*. *Vray*, ſe dit d'une choſe qui eſt tele qu'on l'a dit.

S'avancer *vers où* l'armée ſe doit camper, c'eſt s'égarer du François.

On ſe tourne *vers* la ville, V
non pas devers la ville. Et on a de la pieté *envers* DIEU, & de l'affection envers les hommes. Quelques-uns aſſeurent § que *devers* eſt tres-bon, lors qu'il n'y a point de mouvemant à exprimer. Ex les pieces du procés ſont *devers* le Raporteur, non pas *vers* le Raporteur.

La Remarque ne permet pas qu'on diſe *élever* les yeus : *vers* le Ciel, mais ſeulemant *au* Ciel. La Cenſure maintient * qu'il y a des lieus, ou *vers* le Ciel a plus d'énergie. Par exämple, pour exprimer la langueur d'une Perſonne qui revient d'une defaillance de cœur; je diray, elle commança à lever petit à petit les yeus *vers* le Ciel.

Véquit & *vécut* ſont bons,

l'o-

V l'oreille en doit estre le juge.

C'est une *veuve*, ou *veufve*; & non pas vefve. Un homme veuf.

Vieil ne se met jamais à la fin des mots, mais devant les substantifs, qui commancent par une voyele; un *viel* homme.

† Par tout ailleurs on met *vieus*.

Viol, pour violemant ne vaut rien.

L'on dit *vint & vn an*, & vint, & un chevaus; tantôt au singulier, tantôt au pluriel, selon les rancontres.

L'on dit que tous *vinrent* & *vindrent*: mais le premier est le plus dous, & le plus uzité. Le méme s'obserue en leurs compozez.

L'Observateur condamne *vitupere*, & vituperer.

§ Dans le sentimant du nouveau Censeur, *l'vn* avec l'article

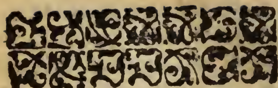
ticle ne se doit dire que de deus : *un* sans article, se dit de plus de deus. Example. *Un* des douze Apôtres, non pas *l'un* des douze.

Voile est masculin, quand il signifie le drap dont on se couvre le vizage, & la téte. *Voile de naviere* est feminin, quelques uns neanmoins le font masculin; dans le figuré, il est toûjours feminin.

Voire-méme, quoy que terme tres-necessaire en beaucoup de rancontres, n'est pas de bel uzage.

L'on dit bien donner des raizins à son *voizinage*, mais non pas à son *voiziné*. *Voizin* ne reçoit point de comparatif.

Le vouloir, pour dire la volonté n'est plus en uzage.



DISCOURS
SUR LES DIFFICULTEZ DE L'ORTOGRAPHE Françoiſe.

ENCORE que la Grammaire enſeigne à lire nettemant, écrire correctemant, parler congrumant, & prononcer agreablemant ; ſi eſt ce que ſon nom propre ſe prand de *l'Ecriture*, qui ſamble eſtre toutefois la partie la moins cultivée.

C'eſt

Ceſt pourquoy je ne puis aſſez m'étonner, que tant de rares Eſprits qui ont travaillé à la perfection de nôtre Langue Françoiſe, n'en ayent quaſi point touché l'Ortographe. Sans mantir, ſi quelqu'un d'entre ces Meſſieurs, ſe divertiſſoit de ſes travaus plus éclatans, à faire des Remarques & des Obſervations ſur l'Ecriture Françoiſe; j'ozs dire, & je croy parler avec verité, qu'encore que la choſe paroiſſe mince & petite, il randroit un *ſervice ſignalé* au Public. Il feroit un extréme plaiſir aus Etrangers, n'aideroit pas peu le commerce des belles Lettres : & par ces traits de plume, donneroit peut eſtre le dernier trait à la Langue Françoiſe, qui leur eſt désja ſi redevable.

Car de nous renvoyer preci-

zémant à l'uzage & à la coûtume, c'est aprés tout nous donner une regle de plomb ; qui se plie selon la fantazie, je ne dis pas du Vulgaire, mais des plus habiles, & des plus polis Auteurs. Non seulemant il n'y en a pas deus dans cet illustre nombre, qui suivent vne méme façon d'écrire : mais encore, il ne s'en treuve pas un seul, qui s'accorde avec soyméme. Cepandant ce seroit un notable profit tant à la France, qu'aus Nations Etrangeres ; que quelqu'un nous dressât une regle, en laquelle on peut convenir.

Manquer en cela, c'est en verité l'une des plus fâcheuzes difficultez que sentent les Enfans qui commancent à lire : & l'un des plus grans empéchemans, qu'ayent les Etran-

gers pour apprandre nôtre Langue. Ie ſçay que les derniers ont remercié quelques Auteurs, qui ont tâché de randre la maniere d'écrire conforme à celle de prononcer.

Ceus qui veulent retenir opiniatrémant, l'ancienne Ortographe Françoiſe; oppozent que par ce moyen on reconnoit les origines Greques ou Latines, dont nôtre Langue eſt derivée. Comme debvoir, de *debere:* eſcripture, de *ſcriptura*: corps, de *corpus*: temps, de *tempus*: exempt, d'*exemptus*: poulmon, de *pulmo*: ſainĉteté, de *ſanctitas*: ſeptiéme de *ſeptima*; charactere, χαρακτὴς: Philoſophie, de Φιλοσοφία: Syre, de Κύριος.

A CELA on peut répődre tout au contraire, que plus une Langue dérivée ſe *perfectionne*, plus elle

elle s'éloigne de sa source : & reciproquemant plus elle s'éloigne de son origine elle se rand aussi d'ordinaire plus excellante. Ioint que si Celuy qui lît est sçavant, il connoit assez cete etymologie : s'il est iguorant, elle ne luy sert de rien. Et puis il est certain que de trante mots, il n'y en a pas trois qui gardent ces marques de leur origine, Enfin si on vouloit estre exact à cela, on retomberoit dans cete veille *cacographie* ; qui est venuë sans doute de ce que tous les actes puqlics se faisoient autrefois en mauuais Latin, d'où est nay un François encore pire. Et de nôtre promptitude naturele, qui a bien plutôt mis deus ou trois lettres l'une aprés l'autre ; que non pas marqué au dessus diuers accens, necessaires pour

en faire la distinction.

L'on pourroit encore objecter, que si on ajuste la plume à la langue, & la maniere d'écrire à celle de prononcer: on tombe en beaucoup d'autres inconvenians, comme sont les paroles équivoques. Par example, si vous ôtez l'*o* & l'*x* de veux, *vota*; vous tombez dans la premiere personne de *volo*, je veus. Si vous ôtez le *t* en *esprits*, vous faites *espris*, qui est à dire saisi: en *bien faits*, vous terminez en *fais*. Si vous ôtez le *d* de *marchands*, vous ne le distinguez point d'avec ceus qui marchent. Si vous ne distinguez entre *poids*, *pois*, *poix*: vous confondez trois choses, extremémant differantes. Si vous écrivez toûjours *jeune*; vous ne distinguez point entre *jejunium*, & *juvenis*.

D'au.

D'autres fois on fait un ſon contraire à l'intantion que l'on avoit. Comme ſi pour retrancher l'*ai* en *raiſon*, on mettoit *e*, on feroit *reſon*. Otant le *t* en *eſtats*, vous allongez un tas qui ſignifie un mõceau. Otant l'*i* de *peine*, vous faites un ſon ſourd, obſcur & deſagreable, *pene*.

Cete objection étant tres veritable, montre la difficulté d'établir une regle certaine. C'eſt toutefois une difficulté generale en toutes les Langues n'y en ayant aucune qui écrive entieremant comme elle prononce. Ne fut-ce que ce certain air & cet accent, qui dépand des orhanes de la voiz : & de la coûtume que donne à chaque Nation, la naiſſance & l'education.

On voit la differance de tous les Peuples de l'Europe, à pronon-

noncer méme le Latin. Et on ſçait combien la plus grande partie de la France, s'accorde peu auec l'Italie en la prolation du **C**, du *Ch*, de l'*I*, de l'*V*. Les Etrangers diſent, comme s'il y avoit à notre façon de parler, *Scæli, Scælorum*, *Kerubin*, *Yam*, *Ieſſis*, &c. Et je ſuis perſuadé, que ces ſucceſſeurs des anciens Romains, ſçavent mieus que nous, la prononciation Latine. Parce qu'en effet, dans une Langue la derniere choſe qui s'oublie c'eſt l'accent & la prononciation; duatant qu'elle eſt la plus attachée à la nature, & à la coûtume.

Il n'eſt point de langue, qui puiſſe eviter tous les equivoques

CEPANDANT ces difficultez de treuver une regle, ne doivent pas faire naître le deſeſpoir d'en arréter enfin quelqu'u-

qu'une reſonnable, & dans une juſte Mediocrité.

Car aprés tout on parle, & on écrit une Langue vulgaire ; pour ſe faire entandre, non pas pour paroître ſçavant. Outre que l'art, ſuivant l'example de la nature, doit toûjours rejetter ce qui ne ſert de rien, & n'employer dans ſes ouvrages, que ce qui eſt preciſémant neceſſaire. La rancontre d'un Italien, eſt agreable à ce propos. Ie m'étonne, diſoit il, que le François démante ſa franchize avec la plume, accordant ſi bien ſa langue avec ſon cœur. Il parle comme il panſe : & ce qu'il écrit, n'eſt rien moins que la maniere dont il parle.

Il faut à la verité confeſſer, que tous ceus qui depuis Antoine de Laval, ſçavant & habile Auteur, qui vivoit ſous

Henri IV. ont voulu faire des efforts pour ajuster tout à fait l'Ecriture à la prononciation ; n'ont pas ramporté tout le fruict, qu'ils esperoint. Car si les Etrangers ont esté ravis de cete conformité, les François dont les yeus étoient accoutûmez à une autre suite & liaizon de caracteres : se sont treuvez choquez par cete Orthographe, qui leur étoit préque étrangere en leur propre Pais & en leur Langue naturele. Tant la coûtume a de force, sur la plûpart des Hommes.

Enfin il n'est point de langue, dont l'industrie la plus exacte puisse eviter toutes equivoques soit dans la prononciation, soit dans l'écriture. Par example *voler* signifie derober, & le vol des oisiaus. *Entre* est un verbe & une preposition : *vulgaire* est un substantif, & un adjectif. *Em-*

porté

porté signifie *tollere*, & un homme passionné.

C'EST ce qu'experimanta dés son temps, l'Auteur que je viens de citer : & qui l'obligea d'écrire à Monsieur Hinselin, une Lettre apologetique ; dont je veus bien inserer en cét endroit, tout ce qui fait à nôtre dessein. Il l'a fait luy-méme imprimer, dans les Prefaces de son excellante Parafraze sur les Seaumes

Monsieur dit-il, *vous avez* " *été* Prophete en vôtre Lettre " derniere, où m'écrivés que plu- " sieurs treuveroient étrange, que " j'aye écrit en la Seconde Edi- " tion de mon Livre des Des- " seins, ce mot antandemant, " par trois *a* : au lieu de la com- " mune & ancienne Orthogra- " phe, par trois *e* : Ampereur, " pour Empereur ; & avez esté "

„ tres-veritable. Mais comme „ vous étes judicieux & avizé, „ j'oze croire que ma réponse „ vous aura satisfait. *Et peu à-* „ *prés:*

„ Mais pour nôtre Langue „ Françoise, je puis dire avec „ verité, qu'ayant amployé du „ tans à rechercher la cause „ pourquoy elle est si peu con- „ nuë chez nos Voizins: pour- „ quoy quelques-uns l'appelent „ barbare, pourquoy son étan- „ duë est si courte au pris de „ tant d'autres vulgaires; je pan- „ se sur ce sujet, car en ces ma- „ tieres d'importance, il faut, „ disent les Grecs, *philopónein perì* „ *tí*; c'est à dire étudier, & tra- „ vailler à cela. Ié apperceu aprés „ plusieurs autres bien-clairs- „ voyans, que nos premiers Ecri- „ vains contrefaisans les habiles, „ & pour paroître grans Clercs,

l'ont

l'ont telemant chargée de lettres & caracteres inutiles; qu'ils samblent l'avoir ainsi exprés embroüillée, pour en faire un chiffre bien obscur. Comme ont fait les Rabins Massorets de la Langue Sainte avecq leurs mauvais points, cause des diverses leçons an la Bible; où ils vous payent d'un *Kerib Ketib*, qui est lire d'un, & écrire d'autre. Car la plûpart de nos mots s'écrivent autremant, qu'ils ne se prononcent.

Par exemple *ajousté*, & nous disons ajoûté : *escripre*, pour écrire: *escripvismes*, pour ecrivimes: *esleu*, pour élu: *cognoistre*, pour connoistre : *subject*, pour suget: *entendement*, pour antandemant; & dix-mil autres, qui randent nôtre Ecriture plus difficile à lire que tou-

„ tes les autres. Occasion que
„ les Etrangers n'en pouvant ve-
„ nir à bout, la quitent, la mé-
„ prisent à nôtre confusion : l'ap-
„ pelant barbare, langue de cui-
„ sine & de mangeaille, *lengua*
„ *di masseritie*; qui n'est bonne
„ qu'à nommer un lit, une ta-
„ ble, une écuelle, un gril, une
„ broche.

„ Mais quand nous leur faisons
„ voir que nôtre François est
„ plein de bons Livres de Phi-
„ losophie, de Mathematiques,
„ d'Histoires, de Proze, de Poë-
„ sie : de Religion, de Pieté, de
„ grans & illustres Auteurs; &
„ en plus grand nombre, que
„ toutes les autres vulgaires en-
„ samble. Que nôtre Langue a
„ cela d'excelant & de propre,
„ de represanter avec une grace
„ nonpareille, les beautez, les
„ pointes, les rancontres de la

Gre-

Greque, avec ſes Articles & " ſes Aoriſtes, ou Tans indefi- " nitifs; ils ſont au deſeſpoir de " n'y voir goute, & en accuſent " la lecture ſurchargée du vain " antaſſemant de caracteres inu- " tiles. "

De là vient qu'ils prononcent, " comme ils le voyent écrit; *teſte*, " auſſi bien que peſte : *eſpous*, " au lieu, d'epous : *ſouſpir*, au " lieu de ſoupir : *temps*, pour tans; " *Empereur*, pour Ampereur, &c. " Il y va du nôtre en matiere de " Livres, de les leur communi- " quer; en ſorte qu'ils les puiſſent " lire d'eus mémes, puis qu'ils an " ont ſi grande envie. Ils me l'ont " fait paroître de divers androits, " d'où j'ay lettres ſur ce ſuget. " *Puis il ajoute.* "

La Langue Françoiſe a ſes " cinq voyelles. Chacune deſquel- " les en ſa prononciation ſe fait "

„ antandre ores breve, ores lon-
„ gue, *a, e, i, o, u.*
„ *A* eſt long, quand je dis
„ ainſi, je bâtis une maiſon: il eſt
„ bref diſant, je batis bien mon
„ valet. An ces mots, avant l'âge,
„ l'a du premier mot eſt bref, &
„ celuy du ſecond eſt long. An
„ ceux-cy opiniâtre & malin; le
„ premier eſt long, & le ſecond
„ bref.
„ *E* ſe prononce en trois ſortes,
„ au mot honéteté. Le premier
„ ſe marque de cete ſorte *e*. Nos
„ mauvais Ecrivains l'ont toû-
„ jours accompagné d'une *ſ*, à
„ cauſe de cete plus grande ou-
„ verture de bouche qui ſe fait
„ en le prononçant; *féte*, *téte*
„ *béte.* Et n'ont pas pris garde,
„ qu'ils en ont fait de méme an
„ cet autre *e*, que nous diſons
„ égu; eſté, eſtat, eſtably, eſleu,
„ eſloigné, &c. Au lieu que le
„ pre-

premier *e*, de féte, téte, béte, se peut mieus marquer ainsi, *é* Et le second élu, été, état, éloigné ainsi *e*. Quant à l'autre, *e*, du milieu d'honneteté, il n'a besoin de marque. C'est un E commun & ordinaire, qui se prononce sans grande ouverture de bouche.

I, est bref & long. Il est long, quand je dis, plût à Dieu qu'il me vît, *utinam me videret*. Et il me vit n'agueres, *nuper me vidit*. Au méme mot écrivit; suivit an l'optatif & au préterit ou passé, certain & defini, il m'ecrivit, il suivit. Il est long icy, regître, belître, tître: & bref icy, dire, fine, mine, &c.

O, est méme bref, & long; ôté, ôter, Apôtre, nôtre, tantôt, impôt. Et bref; done, tone, sone, persone, ancore, more, ho-

„ honore, parole, vole, &c. Mais
„ ce qui eſt notable, c'eſt qu'an
„ un méme mot il ſe prononce
„ diverſemant, ce qu'un Etran-
„ ger ne ſçauroit apprandre, ſans
„ marque : nôtre maiſon, eſt bien
„ nôtre, au premier il eſt bref,
„ au ſecond il eſt long.
„ *U*, eſt pareillemant long &
„ bref, Long, à l'Optatif (dit la
„ Grāmatique) je voudrois qu'il
„ fût, qu'il connût, &c. Bref au
„ preterit, il fut icy, il voulut al-
„ ler, il connut bien, &c.
„ De ces voyelles il y en a deus,
„ qui par fois ſont conſones; *I*,
„ & *U*, Ainſi les faut-il figurer
„ *ja, je, ji, jo, ju*, & *va, ve, vi, vo,*
„ *vu*. Par là l'on évite une infini-
„ té de mauvaiſes rancontres, &
„ de grandes ſurcharges de lettres
„ inutiles. Car il eſt bien plus
„ clair, d'écrire, ajouter, ajancer,
„ ménajant; que d'adjouſter, meſ-

nager, adjancer, &c. Treves, breves, grieve, veuve, que treſves, breſves, grieſves, veuſves; n'y ayant Etranger, qui les ſçache lire.

On ne doit pas écrire mémes mots, avec pereil nombre de lettres. Quand je dy, *apeles* mon valet, il n'y faut pas deus ll; car je diroy *appelles*, qui eſt le nom d'un Paintre. Ce *pe* de apeles mon valet, eſt bref: & ſtuy-cy eſt lon, *ils appellent*, *ils renouvelent*. Mais il eſt bref icy, *ils appelloient*, *renouveloient*.

Avec toutes ces petites marques & obſervations un Etranger, quel qu'il ſoit, en demy-heure lira facilemãt nôtre Langue, la portera loin à l'honneur de nôtre Nation: & confeſſera voyant la proprieté de nos dialectes, qu'elle eſt une des belles & riches du monde. Et qu'il n'a

„ tenu qu'à la ſçavoir écrire, que
„ les armes de nos braves & ge-
„ nereus Chevaliers François, ne
„ l'ayent gravée & plantée, auſſi
„ loin; qu'ont été jadis les inimi-
„ tables exploits de leurs puiſ-
„ ſantes, & invincibles cohortes.
„ Toutes les autres Langues vul-
„ gaires, prononçent tout ce
„ qu'elles écrivent. Voire méme
„ la Sclavonne, la plus étanduë
„ qui ſoit au monde, ſi la Chi-
„ noiſe ne la ſurpaſſe.

„ Il viendra un jour quelqu'un
„ plus hardy, qui ſuivra Baïf,
„ Maigret, & Rapin; & nous
„ ôtera la lettre S, des lieus où
„ elle n'a que faire, & H, de mé-
„ me. On s'en paſſeroit bien
„ pour dire, *habille*, *habillé*, *ho-
„ netéte*, *homme*. Mais elle ſert aus
„ *hales*, au *haranc*, *haliers*, *hâ-
„ teurs*, *hauteurs*, *hardys*, *&c.* Et
„ n'employera plus les I, pour E;
„ *connoitre*; *paroitre*.

Qant à ce qu'on treve rude un *a*, pour un *e*, je treuve ridicules ceus qui se rient. Et n'y a personne qui puisse montrer à un Etranger, pourquoy il faut plutôt écrire commancer avec un *e*; que commander, doit étre avec un *a*, & la derniere de commandemant avec un *e*. Et pourquoy mantir, n'est aussi bien écrit que mander : augmanter, lamanter; comme hanter, arpanter. C'est au reste une niéserie, de vouloir écrire Latin en François. Invantion du Pedantisme. Cela est si naturel d'écrire Anfant, & Famme par *a* ; que les simples Fames & Anfans, *ne le sçauroient autremant écrire.*

Ce raisonnemant, dont j'ay bien voulu produire la plus grande partie, d'autant qu'il contient, quoy qu'en un style

dés-ja vieus, tout ce qu'on peut dire ſur ce ſujet : nous oblige de conclure, que les difficultez qu'il y a d'écrire tout ainſi que l'on prononce, n'empéchent pas qu'il ne faille tâcher d'en venir là. Mais peut eſtre doucemant, & petit à petit : comme on fait lors qu'on veut monter la corde d'un lut, ou le reſſort d'une montre.

De vray, tous les *Polis* qui ſont en ſi grand nombre, depuis l'âge heureus que cet incomparable Cardinal avoit mis en credit toutes les belles choſes ; ſe retirent generalemant, qui plus, qui moins, de l'ancienne façon d'écrire la Langue Françoiſe. Pluſieurs d'entr'eus écrivent *cete ville*, non plus ceſte ville : *connoitre*, non plus cognoiſtre : *beſoin*, non plus beſoing : *effets*, non plus effects :

age,

age, non plus aage; *noces*, non plus nopces, &c.

En particulier, l'un de nos Ecrivains modernes, qui se montre plus curieus en cela, comme il est tres-exact en tout le reste; est le judicieus Auteur de l'Instruction Dauphine. Car il écrit, (& comme je croy, aprés y avoir refléchi) *Dauphin*, non pas Daulphin: *caractere*, non pas charactere: *eus*, *ceus*, *cieus*; *convoiteus*, *ambitieus*; non pas eux, ceux, cieux, convoiteux, ambitieux: *écoulé & élevé*, non pas escoulé, & eslevé: *neanmoins*, non pas neantmoins: *lui*, *celui*, *ni*, *quoique*; non pas luy, celuy, ny, quoyque: *les Rois*, *l'emploi*, non pas les Roys, & l'employ: *les fruits parfaits*, non pas fruicts parfaicts, & mille samblables diversitez.

Il n'eſt pas ſeul qui fait ſes efforts, pour reduire nôtre Orthographe à quelque juſteſſe raiſonable. Mais luy, & tous ceus dont les travaus ont aujourd'huy le plus de reputation: font voir par la comparaiſon avec eus-mémes, qu'ils n'ont point ecore de regle certaine & generale.

A CES grans hommes, devroient ſe joindre tous ces principaus Maîtres de la Librairie; qui emploient leurs biens, leur induſtrie, & leur travail à publier la pureté de nôtre Langue, & à rehauſſer la gloire de l'Imprimerie. Car ſi ſeulemant quatre ou ſis, de Ceus qui ſont rouler ſous la Preſſe les beaus Ouvrages que la France produît, commançoient une méme façon d'écrire, elle ſeroit ſuivie peu à peu.

Et peut-estre que ce soin ne seroit poït indigne de Ceus méme qui ont charge du Public. S'il y avoit de veritables Mecenas des lettres, ils affectionneroient sans doute ce dessein: & donneroient à quelqu'un sçavant, zelé, & exact, l'Intandance de cete correction.

La peine reste donc de sçavoir les lettres qu'il faut ou retrancher, ou ajoûter, ou changer. Car l'œil & le jugemant voient assez, qu'il y en a de muetes & oizeuses; *comme s*, en *vôtre*, en *extréme*, &c. *t*, en *participants*, *innocents*, *diamants*: *d*, en *grands*, *marchands*, & samblables. Qui ne void, que toutes ses lettres paroissent surnumeraires & superfluës? Si ce n'est, comme nous avons dit, pour marquer l'origine du Latin? comme *b*, en *debvoir*: *p*,

en *exempt*, & en *baptesme*: d'en *adjuster*, *Advocat*, &c.

D'autres prennent un ſon tout contraire, à celuy qui leur eſt naturel. Comme en *ambitieux*, *cieux*, *ingenieux*, & autres; *l'x*, ſe prononce tout ainſi que *l's*, qui feroit ſans doute le méme effet. En *prononciation*, le dernier *t* ne ſe prononce pas comme le premier, mais comme un *c*. En *perfection*, le *ct* ſe prononce comme un *x*. De méme en *Empereur*, *menteur*, *entendre*, *&c.* l'*e* ſe prononce comme un *a*. En *paroiſtre*, *connoiſſence*, &c. l'*oi*, comme un *e*, & le penultiéme *e* en connoiſſence, tout ainſi qu'un *a*.

De ſorte qu'il faut faire deus applications d'eſprit, au lieu d'une. La premiere voit, & voit que c'eſt une *x*. La ſeconde luy fait entandre qu'en ce lieu là l'*x*, ſe prand pour un *s*, qui eſt un vray ambarras ridicule.

MAIS comme il n'eſt pas aizé, principalemant dans les chozes qui dépandent de l'uzage, de paſſer tout à coup d'une extrémité à l'autre : je panſe qu'au commancemant il ſuffiroit d'approcher peu à peu la maniere d'écrire, de celle de parler. Attandant qu'on arrivât enfin, ſi on peut, à l'Orthographe de Monſieur de Laval, du P. Monet, & autres Puritains de nôtre Langue.

Pour en venir là, il faudroit à mon avis, commancer par certains *principes generaus*, & quaſi indubitables : au moins communémant receus, parmy les Sages & les Expers.

Pour moy, qui ne donne priz à ces choſes que ſelon leur merite, & qui ſuis en toutes façons éloigné de ces raffinemans, je me contante d'eveiller la cu-

curiosité de ces Mercures, en leur demandant le chemin, & proposant les doutes qui suivent.

La prononciation de la Langue Françoise, estant merveilleuzemant douce & coulante, continuée d'un méme ton, avec une agreable harmonie; l'Ecriture ne doit elle pas retenir *les mémes qualitez*, au moins le plus qu'il est posible?

Puî-qu'on ne parle, que pour exprimer ses pansées, n'est-il pas bien-vray-samblable qu'on ne doit écrire que pour representer ce que l'on dit? Sans doute la parole estant née devant l'écriture, il faut que l'écriture se conforme à la parole.

Quel inconveniant donc y auroit-il d'écrire du moins *à peu prés*, comme on prononce? Et veu que depuis trante ans on

on travaille à netoyer nôtre Langue, & à la randre puremant Françoiſe ; pourquoy ne fait-on pas la méme choſe, dans la maniere de l'écrire. Si on a dés-ja heureuzemant commancé, pour quoy ne pas continuer; puiſ-que les mémes raiſons ſubſiſtent ?

Cete regle toute naturele, n'eſt-elle pas incomparablemant mieus obſervée par les Italiens, & par les autres Nations; qui d'ordinaire écrivent toutes les lettres qu'ils prononcent, & prononcent toutes celles qu'ils écrivent; Comme *voſtra Signoria*, *Accademici*, *Avocati*, *brauazzi*, *caccia*, *maëſtro*, *filoſofi*, *fiſonomia*, *maſſimo*, & ſamblables.

Selon cete regle & cete imitation, ne devroit-on pas retrâcher toutes les lettres muet-

tes, dormantes, ſuperfluës: & qui ne ſervent que d'accens, où pour marquer l'etimologie ? Car puï-qu'elles ne ſe prononcent nullemant, certes elles ne ſervent que d'ambarras à Ceus qui apprennent à lire & à parler. Comme le *p*, le *b*, le *d*, *l'i*, en eſcriture, nopces, debte, Advocat, adjouſter, Bretaigne, Allemaigne, gaigner, &c.

Ne feroit il pas à propos par la méme maxime, d'effacer au moins une grande partie des lettres étrangeres ; comme *y*, *x*, *h*, *ph* ? Et écrire, comme font pluſieurs bons Livres ; *atée*, *caractere*, *celui*, *Roi*, *profane*, *filoſophie*, &c.

N'eſt-il pas encore moins permis, d'employer aucune lettre contre ſa ſignification naturele ? De ſorte que l'on écrivît, tout ainſi que l'on prononce;

ce; *eus*, *ceus*, *ſtudieus*, *ambitieus* : *onze*, *onguent*; *diziéme*, *ſiziéme*, *axion*, *faxion*, *perfexion*, &c.

Mais afin de ne pas tomber d'abord dans les extremitez; l'Ortographe à laquelle je penſe qu'on doit s'arréter, peut & doit eſtre, à mon avis, dans un certain milieu, entre la vielle & celle dont on ſouhaitteroit bien l'introduction, mais qu'on n'oze encore pratiquer.

Pour cét effet, elle doit prandre ſes regles d'un temperammant raiſonable, de quatre principes aſſez universels, & expliquez cy-deſſus. Le I. eſt l'étimologie des mots François, dont la plûpart viennent du Latin, ou du Grec. Le II. eſt l'uzage de meilleurs Ecrivains, encore qu'il ſoit fort differant. Le III. L'analogie avec les Lan-

Langues primitives, ou voizines. Le IV. La douceur, qui doit estre en la prononciation Françoise. Car par là on peut juger à peu prés ce qu'on doit ajouter, ou retrancher; afin de ne tomber ny en aucune equivoque, ny en quelque autre prononciation du moins aussi mauvaise que celle qu'on veut eviter.

Lors qu'on peut s'affranchir de ces deus inconvenians, je croys que l'on peut: & méme que l'on doit approcher le plus prés que l'on pourra, la maniere d'écrire de celle de prononcer; s'arrétant aux maximes suivantes, dressées par ordre alphabetique; jûqu'à ce qu'on en ait treuvé, ou produit de meilleurs. Car pour moy je ne puis m'accorder avec Ceus qui soûtiennent, que l'on peut in-

indifferammant ortographier tous les mots en deus, ou trois façons. Au moins si cela se peut avec raison, il ne se doit pas pour la perfexion de nôtre Langue, ny pour l'utilité publique.

N'OZANT changer les *E*, en *a*, par tout où l'on les prononce, comme un *a*; il faut neanmoins le faire, en sorte que l'on écrive *a*, le plus souvāt que l'on pourra : & lors que cela ne choquera pas trop les yeus, & la coûtume. Ce qui peut aizémant étre pratiqué, principalemant dans les syllabes du milieu; comme *commandemans*, *contantemans*, &c. Et en quelques-unes du commancemant, & de la fin; comme *famme*, *flamme*, *rantes*, *mantir*, *tamperammant*, *souvant*, &c. Et en la fin de tous les adverbes; *parfaitemant*,

mant, *ſaintemant*, &c. non pas en ces mots, qui commancent par une voyele ; comme *an*, antrer *an* la ville, *Ampereur*, *antandemant*, &c.

La raiſon du premier eſt la conformité de l'écriture & de la prononciation ; avec l'aide des Enfans, & des Etrangers. Car ny les uns ny les autres ne peuvent accorder leurs yeus, & leurs oreilles : voyant une lettre qui ne ſignifie rien, comme l'*h* & l'*ſ* en l'hoſpital, & en *voſtre teſte*, &c. Ou qui ſignifie toute autre choſe, que ce qu'elle marque ; comme l'*e*, en entendement, com*men*dement : & l'*x*, en *eux*, ambiti*eux*, &c.

La raiſon du ſecond, eſt que cela d'abord ſambleroit trop extraordinaire. Encore qu'il ſeroit certes bien à propos de changer en écrivant, comme

on fait en prononçant, préque tous les *e* & les *i* Latins en *a* François; *antrer*, *prandre randre*, &c.

L'*ai* diphtongue s'écrit, mais se prononce comme l'*e* simple en plusieurs mots, qui viennent de l'*a* Latin; comme en *raison*, *laisser*, *j'ay*, *air*, &c.

Dans les futurs, *j'aymeray*. *je donneray*; pour les distinguer d'avec le present, *j'aime*, *je donne* : & du passé, *j'ay aimé*, *j'ay donné*.

En certains noms, derivez de l'*a* Latin; *pain*, *main*, *grain*, *vain*, &c. En d'autres monosyllabes, *nay*, *gay*, &c. Mais lors que l'on prononce *ei*, il le faut écrire, *veincre*, *peindre*, &c.

La Consone entre deus voyelles, se *double* souvant pour soûtenir, & acroitre le son. Comme en voy*elle*, pa*ille*, a*ffin*,

 per-

personne, honnéte, muette, lettre, nette, planette, fidelle, parolle, *continuelle*, &c. Toutefois je me contanterois (nonobstant méme l'origine Latine) d'une consone, lors que la voyele se soûtient assez. Ce que font ordinairemant l'*a*, l'*i*, l'*o*: & les diphtongues, principalemant s'il y a des-ja deus autres consones. Comme en *afin*, *alaitter*, *alumer*, *privilege*, *parole*: *accoûtumer*, *prandre*, *afliger*, *acroitre*, &c. Le *ct* samble se pouvoir changer commodémant en deus *tt*; parfaitte, *perfectus*: alaitter, *allactare*, &c.

Comme on ne dit jamais de *q* sans *u* suivant: je ne sçay pourquoy on met quelquefois un *c* devant le *q*, comme en *Grecque*, *Iacques*, *mocquer*, *vacquer*: & d'ordinaire on n'en met point, comme en *expliquer*, *heretique*, *pratique*, &c.

Il void, entand, & ſamblables ſe mettent avec un *d*, ou avec un *t*; ſelon la rancontre, & l'agrémant de l'oreille.

La douçeur de la Langue Françoiſe, fait que j'aimerois mieus dire *encore* que non pas encor, ny encores: *treuver & preuver*; que trouver & prouver; *puîque, jûqu'à ce que, préque*, &c.

E, & *Eſ*, ont trois ſons fort differans à la fin des mots, qui ſe peuvent aizémant diſtinguer en cete maniere.

Le premier *E* eſt feminin, bas, ou obſcur: ſans ſ au ſingulier, avec un ſ ſeule au pluriel. Comme *tête, partage, orage: aprés, tempétes, veines*, &c.

Le ſecond a le ſon maſculin, clair & aigu avec l'*e* accentué. Comme *aimé, touché, couché: procés, aprés, progrés, ſucces*, &c.

Le

Le troiziéme, est ferme & épais entre les deus precedans, avec un *z*. Comme *facultez*, *évantez*, *soudoyez* : *retirez-vous*, *allez*, *venez*, &c.

L'*H*, doit estre omise, le plus souvant que l'on pourra : sans neanmoins choquer trop la veuë, & l'uzage. Comme en *auteur*, *caractere* : *trône*, *trezor*, &c.

L'*I*, se met devant deus *ll*, pour faire *paille*, *fille*, *ailleurs*, & samblables. L'*j* à queuë samble donner de la grace, lors qu'on rejette le *d* ; comme en *ajoûter*, *ajoindre*, *Co-ajuteur*, &c. Quand il est consone au commancemant d'un mot ; *jamais*, *jargon*, *j'aime*, &c. Quelquefois au milieu, comme des compozez ; *prejugé*, *conjoncture*, &c.

L'*M*, se met toûjours devant *b*, & *p* ; *rambarrer*, *rompre*, &c.

L'N,

L'*N*, se met devant les autres consonantes; *constant*, *grand*, *rond*, &c.

Oe, vient de l'*o* latin; mœurs, *mores*: sœur, *soror*: œuvre, *opus*: & du Grec, Oeconomie: *Oedipe*, &c.

Quand la diphtongue *oi*, se prononce comme un *e*: il seroit à souhaiter qu'on mit *l'e*, le plus souvant que l'on pourroit; *connétre*: *connessance*, *parétre*, &c.

Il faudroit sans doute retrancher l'*s*, par tout où elle ne sert que d'accent. Mair pour obeir encore un peu la tyrannie de la coûtume, qu'on laisse si on veût, en la plû part des mots François, qui ont au Latin une *s*, ou une *x*; comme *estonné*, *estre*; *pescher*: *estranger*, *meslé*, *estandre*, &c. Il est mieus, ce samble, d'omettre les *s*, aprés

les

les *a*, les *o*, & les diphtongues ; comme pâmer, Hierôme, fantôme, ſoûpirer, ſoûmettre, &c.

Les premieres perſonnes de l'Indicatif des Verbes, devroient eſtre ordinairemant ſans *ſ* ; *je dy*, *je voy*, *je doy*, *je ly*, *je vien*, &c. On excepte *je ſuis*, *je pers*, *je parts*, *je meurs*, & ſamblables. Neanmoins les Remarques qui ont precedé ſur la Langue Françoiſe, veulent qu'on diſe ; *je dis*, *je crois*, *je lis*, &c. Ie penſe donc que l'on peut ſe ſervir de l'un & de l'autre, ſelon les rancontres. Car nonobſtant la regle generale pozée cy-deſſus, il n'y a pas d'inconveniant que pour diverſes raiſons ; quelque peu de mots ſe diſent, & s'écrivent en plus d'une façon.

Les ſecondes perſonnes au contraire, ne ſont jamais ſans

s; tu fais, tu écris, tu ris, tu gemis; &c. Excepté celles qui se finissent en *e*, comme *tu vienne, tu aille, tu parle*, &c.

Les troiziémes personnes de l'Indicatif, samblent devoir étre écrites avec un accent; *il conduît, il produît, il éblouït*, &c. Pour les distinguer d'avec le passé, *il a conduit, il a produit, il s'eblouït*. Au contraire *il dît, il fît*, au passé; pour le distinguer d'avec *il dit*, au present. En ce câs il faudroit mettre un circonflexe à l'Optatif, parce que celui-cy n'est pas si en uzage que l'Indicatif, & est assez aizé à reconnoitre. *Plût* à DIEU, qu'il *fût*, qu'il *éblouït*, qu'il *pût*, &c.

L'*v* Latin se change ordinairemant en *o*, & se doit prononcer comme un *o*; *onguent, onze, circonflexe, circonstant*, &c.

Quand

Quand deus *vv*, se suivent au milieu d'un mot: le dernier a bonne grace si on le fait aigu, & non pas de simple liaison comme le premier; *l'œuvre*, *étuve*.

L'*x*, ne se devroit mettre que où elle possede de son uzage, & le son qui luy est naturel; comme en *extréme*, *extravagant*, *exclure*, *extaze*, &c. Non point au lieu de *s*. Excepté toutefois en quelque peu de monosyllabes; cõme si on veut, *eux*, *ceux*, *deux*, *preux*, *Dieux*, *mieux*, & autres mots. Ou en ceus qui viennent de l'*x* en Latin; comme *paix*, *croix*, *loix*, &c. Ou pour éviter l'equivoque, comme pour distinguer *prix*, *pretium*; d'avec j'ay *pris*, *cœpi*. La *poix*, *pix*: d'avec des pois, *pisis* & d'avec *poids*, *pondus*.

Celuy-là à mon jugeman

n'avoit pas mauvaiſe raiſon, qui vouloit mettre l'*x*, au lieu du &, au milieu des mots; comme *d'axion*, *faxion*, *perfexion*, &c.

L'*Y*, ſe peut mettre, 1. en tous les monoſyllabes; *Roy*, *toy*, *moy*, *j'ay*, *Gay*, &c. 2. Au commancemant de certains mots, qui ont un *y*, voyelle, ſuivi d'une conſone; comme *yvrogne*, *yvroye*, *yſabelle*, &c. 3. Entre deus voyeles; *Royaume*, *voyager*, *ployer*, &c. 4. Dans les derivez du Grec; *Pythagore*, *Chryſoſtome*, &c. En pluſieurs neanmoins il y en a qui ſe contantent de l'*i* Latin: comme en *Sire*, *Cipres*, *Siracuſe*, &c.

Le *z* ſe devroit mettre par tout, oû l'*ſ* a un ſon dous & mol. Comme en *raizon*, *oraizon*, *raizin*, *couzin*, *cauze*, *choze*,

ze, *uzage*, &c. Si bien que l'*ſ*, devroit toûjours étre d'un ſon dur & fort; comme *ſalut*, *ſarcler*, *ſerpant*, *ſirop*, *ſuivre*, *Syre*, &c. Ce qui feroit une tres-belle diſtinction, aideroit à retrancher ces *ç* à queuë qu'on eſt contraint de mettre devant les *a*, les *o*, & les *e*; *ſçavoir*, *façon*, *François*, *reçoit*, *deçevoir*; &c. Pour empécher que le *c* ne ſe prononce comme le *k*, ou comme le *ſe* des Italiens. Encore qu'à vray dire, une *ſ* ſimple ou double, ſeroit beaucoup meilleure. Comme *garſon* *faſſon*, *maſſon*, &c.

Cete regle de l'*ſ*, fortemant prononcée, ſe preuve evidamment par la reſolution des Syllabes. Car on prononçe toûjours fortemant, *ſa*, *ſe*, *ſi*, *ſo*, *ſu*, *ſi*. Et parce que mettant l'*ſ* entre deux voyeles, on luy fait pran-

prandre son du *z*, qui luy est etranger ; comme en *provision oraison, voisin*, &c. Pourquoy donc ne pas mettre le *z*, dans son lieu naturel ? Et pourquoy afin de ramplir la place qui luy est deuë, forcer l'*s* de prandre un son contre sa nature ? Cete regle n'est-elle pas plus raisonnable & plus facile, *z* doit toûjours estre mis entre deus voyeles : que cete autre ; l'*s* changeant le son qui luy est naturel, se prononce comme un *z* toutes les fois qu'on l'écrit entre deus voyeles.

Mais cecy estant trop extraordinaire, bien que fort raisonnable : il se faut contanter de mettre le *z*, ordinairemant à la fin des secondes Personnes des verbes pluriels ; *allez, venez, vous devez*, &c. On le peut aussi à la fin des noms qui ont

un *e* maſculin, ferme & épais; *facultez*, *enſorcelez*, *perſecutez*, &c. Il y en a neanmoins qui veulent écrire ces *és* avec un accent aigu, tout ainſi que le ſingulier; *voluptés*, *iniquités*, *verités*. Mais cet accent aigu randant un ſon plus vif, comme en procés, progrés, aprés, &c. j'aimerois mieus emploÿer le *z*. Et cela, comme nous venons de dire, pour diſtinguer les *e* feminins, & aigus: pour éviter la trop grande multiplicité des accens, & pour donner grace à l'Ecriture.

L'Imprimerie ajoûtoit autrefois le *z* apres les conſones, principalemant l'*s* & *t* finales: comme *ilz*, *leſquelz*, *les droitz*: *participantz*, *grandz*, &c. Mais cela n'eſt quaſi plus en uzage. Et méme ce métier a préque banni tous les *z*, depuis quel-

ques années ; peut-eſtre avec peu de raiſon, & ſans neceſſité.

Il ſeroit veritablemant fort utile, d'ajoûter à la fin de ce petit Diſcours ; une autre partie de l'Orthographe, qui eſt la *Ponctüation*. Car pour moy, je ne puis aſſez m'étonner ; quand je lis tous nos meilleurs Auteurs, & les plus renommez de cete celebre Academie. Certes leurs curieus Ouvrages ſont ſi mal ponctüez, que ne pouvant ſans crime les accuzer d'ignorance, on ne peut auſſi juſtement excuzer ny Eus, ny leurs Imprimeurs & Correcteurs, d'une derniere nonchalance.

Ie ne ſçay quel amour ils ont pour les Lettres Capitales, en mettant préque par tout où il n'en faut point. Et c'eſt pitié de voir, que leurs riches compo-

poſitions perdent la moitié de leurs beautez & de leurs graces; parce que les mambres & les parties de leurs Diſcours, ne ſont nullemant diſtinguez comme il faut.

En cét agreable ornemant de la belle Ecriture & du bon Diſcours, l'on doit conſiderer particulieremant *trois choſes*; les Lettres Capitales, les Accens : & les divers Points, marques ou figures.

Les Lettres Capitales, autremant appellés Majuſcules, ou Verſales, parce qu'elles finiſſent les vers, & retournent prandre un autre ligne, ou un autre ſens; doivent eſtre miſes ſans exception, à tous les commancemans des periodes, ſi ce n'eſt qu'elles ſoient fort courtes. En ſuite aus noms & aus ſurnoms des Perſonnes, *Louis*

de

de Bourbon: des Religions, *Chretien*, *Catholique*: des Nations, *François*, *Alleman*: des Provinces, *la Bretagne*, *le Languedoc*: des Lieus, *Paris*, *Rennes*. Aus adjectifs, formez des noms propres, comme *Mozaïque*, *Iudaïque*. Aus noms qui sont propres à une seule choſe, *les Alpes*, *le Rône*: de DIEU, *Eternel*, *Createur*: de dignitez, *Pape*, *Eveque*: d'Etats & d'Offices *Marechal*, *Preſidãt*. Enfin, à tout ce qui eſt importãt & de conſequance; cõme *la Sainte Ecriture*, *le Droit-Canon*, &c. Et à tout ce qui ſert de ſujet particulier au Diſcours que l'on traitte, comme eſt icy *l'Orthographe*.

Les Accens mis au lieu de lettres müettes, ſervent à élever ou abaiſſer: à randre fort, ou mol le ſon d'une ſyllabe.

La Langue Françoiſe en reçoit trois. Le premier *Grave*, rand la prononciation plus longüe, & plus ferme. Prenez la Bible qui eſt *là*, il eſt allé *à* Paris, il commance *à* étudier.

L'Accent *Aigu* éleve la ſyllabe, & a le demi-ſon de *l'ſ.* Comme *élever la téte*, *je l'ay contanté*, *il m'a remercié*; *procés*, *progrés*, & ſamblables.

L'Accent ne ſe met jamais ſur l'*e* feminin, *je laboure une terre féconde.* Mais lors que cet *e* feminin eſt mis à la fin des mots en ſuite d'un *v*, pour empécher cet *v* d'étre conſonante, on charge l'*e* de deus points *Roueë*, *Lieuë*, *je continuë*. L'uzage toutefois, commance à en paſſer.

La méme diaraize empéche auſſi deus voyelles, de s'unir en une diphtongue; *Poëte*, *obeïr*, *loüer*, *jouïſſance*, &c.

L'Accent *Circonflexe* ſe met ſur les voyeles, pour étandre leur ſon : & pour le randre encore plus épais & pezant, que l'aigu. Comme *ô qu'il plût à Dieu*! *trône*, *ajoûte*, *jûne*, & ſamblables.

Sur quoy il eſt à remarquer que *les Grandes Lettres*, ou Capitales ne reçoivent jamais aucun accent, mais il eſt ſousantandu.

L'ORDRE & la beauté de l'Ecriture, avec la clarté du diſcours & la netteté du ſtyle : vient de la diſtinction des *Points*, qui ſont ſis. Le Point *rond*, & final (.) marque tout ſeul, chaque ſens compris dans une periode; qui eſt ordinairemant, ce que l'on peut prononcer ſans reprandre ſon haleine.

La demi-periode, qui ſuſpand

com-

comme la motié d'un ſens entier, ſe marque avec *deus points* un peu plus petits (:)

La virgule (,) eſt neceſſaire, lors qu'il faut faire pluſieurs diſtinctions dans les Noms. Comme *Pauvres*, *Riches*, *Ieunes*, *Vieus doivent*, &c. Ou dans les Verbes. Que ſi on les lie par une conjonction copulative, on peut encore y ajoûter la virgule : ſi ce n'eſt que les mots ainſi liez, ſoient ſynonimes. Comme *grand & illuſtre.* Elle ſert auſſi à diſtinguer les adjectifs, qui pourroient eſtre rapportez à divers ſubſtantifs, & faire un ſens ambigu. L'uzage en eſt encore neceſſaire aus mambres d'une periode, quand ils ſont fort courts, & qu'il ont une liaiſon particuliere enſamble.

L'on y ajoûte quelquefois

l'hypo-

l'hypocole, ou point à virgule (;) Ce que l'on fait, quand la periode est trop longue : ou qu'un sens est plus que demi complet, & a besoin d'estre un peu plus soûtenu. Ou bien quand on reprand & qu'on attache, comme un autre sens à ce qui vient d'estre dit, qui toutefois en est une raison, ou une suite & consequance. L'on se sert encore de cete sorte de ponctuation, pour distinguer les choses oppozées ou contraires, & dans les enumerations de plusieurs parties. Au reste elle marque une chose un peu plus considerable que la Virgule, mais moindre que les deus points.

Le point *Interrogant* (?) est employé dans les questions ; *que faites vous? que dites-vous? où s'en vont-ils?*

L'admiratif (!) marque l'étonnemant, & l'exclamation. *Ha*, Jesus! O *vray* Dieu!

La Paranthese () enferme un sens, comme étranger, à ce qu'on dit. J'arrivé hier (qui estoit le jour de Pâques) à Paris; & incontinant j'allé à l'Eglise. On fait fort bien d'en perdre l'uzage. Parce qu'il n'y a rien qui embrouille & obscurcisse tant un discours, que les frequantes & les longues Parantheses.

L'apostrophe (') marque l'élizion d'une voyele. Elle se met d'ordinaire aprés les Articles, les Pronoms, & les Mono-syllabes. Example. *L'humilité*, il *m'est* venu prier, je *l'aime* de tout mon cœur. On s'en sert encore devant quelques consones; *grand'* robbe, *grand'* mere, *grand'* chere, &c.

D'au-

D'autres toute-fois quittent cet uzage.

La Diviſion (-) qui devroit plutôt eſtre nommée liaizon, ſe met, lors qu'au bout d'une ligne on eſt contraint de coupper un mot, ou qu'on en reduît deus en un. *Qu'y-a-t-il? Que dit-on? Bon-heur, diray-je? où allez-vous?* &c.

F I N.

